

Groupes
p.22

VILLA CRESPO

Démantèlement d'un important mouvement sectaire ■ Argentine

■ Le mouvement baptisé BA Group, basé dans un quartier de Buenos Aires, est accusé de trafic d'êtres humains, d'abus sexuels, d'exercice illégal de la médecine, de vente irrégulière de médicaments et de vol aggravé...

Mouvances
p.32

PRATIQUES DE SOINS NON CONVENTIONNELLES

Polémique autour de la présence de pseudo thérapeutes sur Doctolib ■ France

■ Doctolib est l'objet d'un déferlement de critiques sur les réseaux sociaux et dans la presse. C'est un tweet publié qui déplore que Doctolib ait ouvert sa plateforme à des praticiens dont les pratiques ne sont pas reconnues qui a mis le feu aux poudres...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Mouvances
p.34

PSNC

Qui est Irène Grosjean la naturopathe dénoncée par le collectif l'Extracteur ? ■ France

■ Reconnue comme papesse de la naturopathie dans la sphère alternative, Irène Grosjean, qui exerce la naturopathie depuis plus de 60 ans, a fait couler beaucoup d'encre depuis l'alerte lancée sur Twitter par le collectif l'Extracteur...

SOMMAIRE

Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Associations
- p. 03 ■ Généralités
- p. 07 ■ Pouvoirs publics

Groupes

- p. 09 ■ Fudakmi
 - Grace Road Church
- p. 10 ■ Groupes divers
- p. 11 ■ Hillsong

- p. 12 ■ Famille Missionnaire
- p. 13 ■ Lev Tahor
 - Moon
- p. 16 ■ Mormons
- p. 17 ■ Mouvement Raelien
 - Opus Dei
- p. 19 ■ Scientologie
- p. 21 ■ Témoins de Jéhovah
- p. 22 ■ The Saints
 - Villa Crespo

Mouvances

- p. 24 ■ Développement personnel
- p. 31 ■ Mouvance évangélique
- p. 32 ■ Pratiques de soins non conventionnelles
- p. 40 ■ Théories du complot

Thèmes connexes

- p. 44 ■ Anti-vaccination
- p. 46 ■ Ecologie
- p. 47 ■ Méditation

Phénomène sectaire

Déclaration de la Fecris

« La FECRIS est régulièrement et systématiquement attaquée par une mouvance organisée qui soutient des groupes sectaires. Quelques personnes ou groupes prennent actuellement prétexte du conflit russo-ukrainien pour taxer faussement la FECRIS de partisane pro-russe en oubliant notamment que la FECRIS compte

au nombre de ses adhérents des associations ukrainiennes.

Ce qui est excessif est insignifiant et ces propos harcelants et diffamatoires ne freineront pas la détermination de la FECRIS à rester au service des associations qui, au quotidien, se mobilisent pour aider les victimes des dérives sectaires de toutes natures.

La FECRIS est une association adogmatique qui ne juge pas les choix individuels religieux ou philosophiques mais qui reste à côté de celles et ceux qui en sont les victimes. »

<https://www.fecris.org/fr/>

Associations

Le Family Survival Trust appelle à une meilleure protection des victimes de sectes ■ Grande-Bretagne

■ « Il existe une épidémie cachée d'abus sectaires au Royaume-Uni » a récemment déclaré le Dr Alexandra Stein, administratrice de la Family Survival Trust (FST). Ce constat s'appuie sur le rapport « *Coercive Control In Cultic Groups In The UK* » que la FST a publié en juillet 2022.

A la suite de sa parution, l'association a fait savoir qu'elle estime à près de 2000 le nombre de sectes sur le territoire britannique et demande une évolution de la législation pour que la coercition ne soit pas considérée comme illégale seulement dans le domaine domestique.

S'appuyant sur 105 témoignages de victimes de 36 groupes sectaires différents, le rapport a mis en évidence la coercition

et les violences subies par les adeptes de sectes.

Il révèle que 17% des répondants auraient été violés dans le groupe dont ils étaient membres. Sur 71 personnes interrogées 21% auraient été violées par le gourou, tandis que 66% ont été forcées au célibat.

Concernant le volet des maltraitances, sur 86 personnes interrogées 50% racontent avoir été témoins de châtiments

corporels sur des enfants. 62% racontent avoir travailler de longues heures et 47% signalent que le groupe violait les lois sur l'emploi.

Concernant l'isolement des adeptes, 56% des 99 personnes interrogées déclarent avoir été isolées de leurs parents, 68% des autres membres de leur famille et 71% de leurs amis.

Pour ce qui est de la typologie des groupes sectaires, 91% des >>>

>>>

ex-adeptes interrogés estimaient faire partie d'un groupe religieux ou spirituel, tandis que 14% appartenaient à des groupes de développement personnel et 11% se rattachaient à des groupes politiques.

Devant ces résultats alarmants, l'ancien député et président de la

FST, Tom Sackville, déplore que le gouvernement anglais n'ait jamais légiféré sur le sujet au prétexte qu'il serait impossible de distinguer en droit une religion d'une secte. Il appelle à l'extension aux victimes d'abus sectaires d'une section de la « loi de 2015 sur les crimes ». Selon

lui cette loi qui a rendu illégal des comportements de contrôle coercitif dans une relation intime ou familiale pourrait être étendue aux personnes abusées par des gourous.

(Sources : Independent, 18.07.2022 & Dailymail, 24.07.2022)

Généralités

Fait religieux et problématique sectaire au Japon ■ Japon

■ **L'assassinat de Abe Shinzo aura provoqué l'ouverture d'une discussion à propos de l'entrisme pratiqué par la secte Moon dans la vie politique japonaise depuis des décennies. Cet événement met aussi en exergue les différences de traitement du fait religieux et du phénomène sectaire entre le Japon et les pays Occidentaux, différences que l'on peut expliquer en des termes culturels, identitaires et sémantiques.**

Le Japon apparaît régulièrement dans la liste des pays les moins religieux du monde. Très peu de japonais se déclarent religieux, ou croyants. Et pourtant, c'est un pays dont le paysage est parsemé d'autels et de sanctuaires Shinto : il y en aurait en plus grand nombre que les supérettes. Autre paradoxe : selon des statistiques publiées en 2021 par l'Agence gouvernementale des affaires culturelles, il existe 180 000 groupes officiellement enregistrés comme organisations religieuses.

La majorité des Japonais ont des croyances qui alternent entre le shintoïsme et le bouddhisme. Le citoyen lambda a l'habitude de passer d'une spiritualité à l'autre. L'idée est bien résumée

par l'aphorisme célèbre au Japon : naître shinto, se marier dans le christianisme et mourir bouddhiste. Pour une personne née au Japon, dire la prière le premier jour du Nouvel an, participer aux festivals Obon l'été, se rendre régulièrement dans les sanctuaires shinto ou les temples bouddhistes ne signifie pas être particulièrement religieux, ni croyant. C'est que les Japonais, dans le cadre de leurs croyances, ne font pas allégeance à une seule pratique, un seul dieu ou une seule religion ; il s'agit plutôt d'une transmission ancestrale et ininterrompue de traditions et de pratiques culturelles diverses, considérées comme non-confessionnelles. Dans ce

pays extrêmement homogène, la question de la croyance et du fait religieux n'est pas discutée ou débattue en public comme elle peut l'être dans certains pays de l'Occident.

C'est autour des années 1870 que le mot « shūkyō », qui renvoyait auparavant aux notions de doctrine, d'enseignement et de vérité bouddhique, devient le terme qui servira de traduction officielle à « religion ». Il était alors devenu nécessaire de pouvoir se référer à la religion telle que pratiquée par les Occidentaux, c'est-à-dire avec absolutisme : un Dieu unique, auquel le croyant est tout à fait soumis. Cela s'éloigne de ce qui se pratique au Japon, où la 'religion' se présente plutôt

>>>

>>>

comme un bouquet de traditions et de rituels dans lequel on peut choisir selon l'occasion la spiritualité la mieux adaptée ou la plus significative. Dans des ouvrages et des conférences de l'époque, la question de savoir si le shintoïsme et le bouddhisme avaient quelque chose à voir avec cette notion de « shūkyō » ou s'il s'agissait de quelque chose de totalement différent, a été vivement débattue.

Aujourd'hui, le terme « shūkyō », parfois complété par le préfixe... « shin » (qui signifie « néo ») pour donner « shinshūkyō » est rattaché plus généralement à l'idée de « nouvelle religion », soit les mouvements spirituels plus récemment établis ou les mouvements sectaires. C'est un terme utilisé de manière relativement péjorative. A titre d'exemple, la secte Aum est considérée comme « shinshūkyō ». A l'aune de la violence de l'attaque terroriste dont elle a été responsable, on comprend pourquoi aujourd'hui ce terme évoque, en plus de la

religion, l'idée de revendications politiques accompagnées d'actions violentes. C'est pour ces raisons que les japonais rechignent à s'identifier à une quelconque « shūkyō », quand bien même ils croient et/ou pratiquent une spiritualité. Le professeur Nobutaka Inoue, spécialiste des nouveaux mouvements religieux, fait remarquer que les médias de masses ont tendance à se focaliser sur les shinshūkyō seulement à l'occasion d'incidents ou de troubles à l'ordre public, ce qui a été une erreur. Cela a pu retarder l'ouverture d'une discussion publique autour des nouvelles religions et leur articulation dans la société. Car, en réalité, leur influence s'étend subrepticement dans de nombreux domaines : politique, économie, éducation, culture, médecine... Certains médias et activistes ont d'ailleurs rappelé que Moon n'est pas la seule secte qui a exercé de l'influence sur la vie politique au Japon. Citons les groupes Sokka Gakkai (un mouvement bouddhiste japonais

fondé en 1930), Rissho Kosei-kai (mouvement bouddhiste japonais 1938) et la Shinto Association of Spiritual Leadership (organisme religieux chargé de superviser les sanctuaires shintos au Japon).

A l'heure actuelle, une véritable réflexion s'opère autour de ces questions, dans le but de pouvoir, dans le futur, mieux appréhender les tenants et les aboutissants d'événements violents comme l'assassinat de Shinzo Abe, et dans le but également d'effectuer une meilleure prévention auprès des citoyens sur le sujet des dérives sectaires et des préjudices subis par les victimes de ces dérives.

Lors d'une conférence de presse le 31 août, le premier ministre japonais Fumio Kishida a déclaré que « la rupture des liens entre l'Église de l'Unification et des parlementaires du Parti libéral-démocrate va devenir une règle du parti ».

(Sources: lemonde.fr, 25.07.2022; newyorker.com, 26.07.2022; lefigaro.fr, 31.08.2022)

Villages sous emprise, une série signée Etienne Jacob, Steve Tenré et Laura Andrieu ■ France

■ Cet été, *Le Figaro* a abordé le cas de villages sous emprise dans une série en quatre volets. Les deux premiers épisodes se sont penchés sur le Village d'Eourres (Hautes-Alpes), un haut lieu de l'ésotérisme. Le troisième épisode évoque les divisions occasionnées par l'installation des Brigandes, le groupe de Joël Labruyère, à la Salvetat sur Agout (Hérault). Le quatrième et dernier épisode aborde le cas du village de Castellane et du Mandarom (Var). Dans le présent dossier nous avons traité les deux premiers volets de son enquête.

>>>

Le village d'Eourres entre anthroposophie et New Age

À 1100 m d'altitude, les 140 habitants d'Eourres expérimentent depuis près de 40 ans un mode de vie alternatif loin du monde, où se mêlent écologie radicale, anthroposophie, spiritualité New Age et croyances mystiques menant au rejet de la science.

« C'est la petite Mecque du mouvement New Age », déclare Didier Pachoud, président du Groupe d'étude des mouvements de pensée en vue de la protection de l'individu (GEMPPPI). « C'est inhabituel d'avoir une telle densité d'intervenants dans ces domaines-là », ajoute-t-il.

L'histoire de la communauté débute en 1975 quand un groupe de néoruraux new age s'installent pour fonder une communauté agricole auto-suffisante baptisée Terre Nouvelle.

Les premiers membres s'inspirent des théories de Rudolf Steiner. L'un des plus anciens se rappelle avoir reçu, au moment de son installation, la visite du maire de l'époque qui voulait s'assurer qu'il était compatible. Son métier dans un domaine ésotérique a convaincu l'édile de le laisser faire.

Aujourd'hui encore la commune reste fortement imprégnée de la pensée anthroposophique.

Il y a quelques années, l'enseignante de l'école d'Eourres,

dont la pédagogie était basée sur les préceptes de Rudolf Steiner, a été rappelée à l'ordre en raison du retard d'apprentissage de certains élèves. Désormais, plusieurs pédagogies se côtoient au sein de l'établissement, composé d'une micro crèche et d'une école primaire, mais les idées de Steiner imprègnent toujours le lieu.

L'ancienne maire, Caroline Yaffé, anthroposophe et ancienne de Terre Nouvelle, a encore une forte influence sur la commune, tout comme l'enseignante épinglée par l'Education nationale. Dans le village, les saisons restent marquées par des fêtes anthroposophes tandis que de nombreux habitants cultivent leurs terres en biodynamie, concept agricole aussi inventé par Rudolf Steiner.

D'autres concepts imprègnent la commune. Dans le village, la science n'a pas bonne presse et les vaccins ne sont pas en odeur de sainteté. Même la maire, Nathalie de Bruyne, ne les voit pas d'un très bon œil. Les habitants préfèrent la médecine douce.

A Eourres on peut s'essayer au yoga tantrique, mais aussi, moyennant finances, se ressourcer dans un centre comme la ferme des Damias ou Anandamath, fondé par un Néerlandais qui propose des soins sur le fauteuil de lumière ascensionnel, un objet de sa conception censé résoudre des problèmes de santé ou nettoyer le karma.

La commune s'enorgueillie aussi d'avoir refusé il y a 20 ans l'installation d'une antenne réseau, pour se protéger des ondes. Elle attire désormais les électrosensibles.

L'une des dernières « initiatives » du village, l'école Aurore a provoqué quelques remous au sein même de la bourgade et inquiète certains habitants qui ne sont guère rassurés de voir proposer des parcours initiatiques ou des stages survivalistes aux jeunes de 15 à 18 ans censés être là pour se ressourcer. L'établissement qui n'est pas sous contrat de l'Education Nationale, s'inspire de la pensée de Pierre-Yves Albrecht, docteur en ethnologie, à la pensée mystique qui est à la l'origine de la fondation des Rives du Rhône, un centre de désintoxication dont la méthode par sevrage a été remise en question. En 2018, la fondation a été suspectée de dérive sectaire par le Département valaisan de la santé. En cause : des rituels mystiques, des confessions publiques, des mises à l'isolement.

À la Salvetat sur Agout, le groupe identitaire dissimulerait un mouvement sectaire.

Le groupe de musique les Brigandes s'est fait connaître sur internet par des clips mettant en scène six à sept femmes masquées qui chantent des chansons aux relents racistes et antisémites. Mais derrière ses apparences

>>>

>>>

politiquement incorrectes, le groupe dissimulerait une secte dirigée par Joël Labruyère, bien connu de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes).

Plusieurs anciens membres ont porté plainte pour abus de faiblesse, violences et travail dissimulé. Selon Laure, l'une des cinq plaignants, le groupe est bien plus ancien que son installation dans l'Hérault. Elle-même a rejoint Joël Labruyère en 2000. A l'époque, l'homme dénonce les persécutions contre les minorités spirituelles et fonde l'Omnium des Libertés, une association qui a défendu plusieurs sectes. Son rejet du système et ses propos transgressifs attirent à lui une vingtaine de personnes unies autour de croyances syncrétiques et aspirant à créer une nouvelle civilisation dans un monde menacé par la destruction.

Pendant 20 ans, le clan prend diverses dénominations, « La Base », le « Royaume elfique », la « Nation libre », la « Communauté de la Rose et de l'épée », et déménage au gré des plaintes dans l'Orne, en Espagne, en Italie, dans les Pyrénées. En 2021 les Brigandes annoncent

leur dissolution et prennent le nom Vanadis.

Pour l'heure encore installée à la Salvetat, la communauté vie en autarcie dans une vaste propriété. Si au début, le groupe s'est bien intégré au village et y a scolarisé ses enfants, la découverte de ses chansons sur YouTube a divisé le bourg entre ceux qui blâment ses positions identitaires et ceux qui trouvent qu'il ne dérange personne. La situation s'est envenimée et après que l'une des Brigandes a brûlé un manuel scolaire, considéré comme un outil de propagande, elles ont déscolarisé leurs enfants.

Le groupe fonctionne selon un système pyramidal dont le sommet est occupé par Labruyère, explique l'avocat Rodolphe Bosselut. Les journées des adeptes sont dévolues à diverses tâches attribuées en fonction de leur place hiérarchique. Certains font le ménage, pendant que d'autres écrivent pour les revues du groupe. Quelques-uns s'entraînaient aux arts martiaux et au combat à la « canne française ». Deux fois par jours les adeptes se réunissent autour d'un repas végétarien au cours duquel ils écoutent les monologues de Labruyère expliquant être

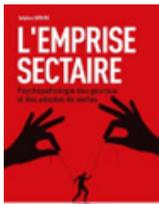
la réincarnation de divers personnages historiques. Seul maître à bord, Labruyère recompose les couples et sépare les enfants de leurs parents.

Ceux qui sont contre lui sont harcelés et violentés. Ce fut le cas de Laure, devenue bouc émissaire du gourou pour avoir osé le remettre en question. « Elle aurait même été invitée à se suicider, avant sa fuite du clan ». Quant à ceux qui quittent la communauté, certains ont été victimes de menaces de mort.

Le groupe est aussi sous le coup d'une enquête en Belgique, après la plainte d'une adepte morte d'un cancer non soigné en 2011. Obligée de se soumettre aux croyances gnostiques du clan, « qui estime que l'âme divine, propre à chaque être humain, est prisonnière de la matière et que l'esprit doit ainsi se libérer du corps », elle suit les conseils de Labruyère et entame un jeûne censé la soigner. Quarante jours plus tard, à bout de force, elle aurait demandé à être étouffée. L'enquête interrompue par le Covid devrait reprendre prochainement. ■

(Sources : [Le Figaro](#), 08.07.2022, 14.07.2022)

À lire



L'emprise sectaire, Delphine Guérard, Dunod, Septembre 2022

■ Spécialiste de l'emprise sectaire, la psychologue clinicienne Delphine Guérard aborde dans son livre le phénomène sectaire sous l'angle de l'emprise.

Après une première partie présentant le phénomène et son historique, elle aborde la personnalité des gourous à partir d'entretiens menés dans le cadre d'expertises judiciaires ayant pour objectif d'analyser certains aspects de leur personnalité. La troisième partie de son ouvrage traite de la mise en état de sujétion, des procédés pour y parvenir ainsi que des conséquences sur la psyché des victimes. La dernière partie a pour objet « la pratique dévoyée de la psychothérapie dans les sectes. »

(Source : Quatrième de couverture)

Pouvoirs publics

Appel à projet 2022 ■ France

■ Dans le courant du mois de juillet 2022, l'Etat a renouvelé son appel à projets d'un million d'euros pour la lutte contre les dérives sectaires.

Doté d'un million d'euros, ce nouvel appel à projet montre l'engagement et la prise de conscience de l'Etat concernant la problématique sectaire.

Sonia Backès, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer, chargée de la Citoyenneté, rappelle que c'est

une thématique importante et que l'Etat ne compte pas relâcher son action en matière de lutte contre les dérives sectaires.

Elle indique que les projets devront compléter le travail réalisé par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes)

et le Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR).

L'objectif est d'aider les associations et organismes de recherche dans leurs initiatives de lutte contre les dérives sectaires.

(Source : ministère de l'Intérieur, 18.07.2022)

Anthroposophie

L'entreprise anthroposophe Weleda réduit ses activités en France ■ France

■ L'entreprise Weleda productrice de produits cosmétiques bio et homéopathiques a annoncé la cessation de ses activités sur son site de Huningue (68) et une réorganisation de son siège. A terme, 127 postes pourraient être supprimés suite à une baisse d'activité en partie due au déremboursement de l'homéopathie en 2020.

Weleda pourrait aussi être en perte de vitesse à cause des nombreuses critiques dont elle est l'objet du fait de ses liens avec le mouvement anthroposophique. En effet, Weleda fut fondée en 1921 par Rudolf Steiner et le docteur Ita Wegman. Cette dernière co-rédigea avec Steiner le manuel de base de la médecine anthroposophique.

Outre le développement d'une pharmacopée liée aux croyances anthroposophiques sur la maladie, la création de Weleda avait pour objectif d'apporter des revenus aux différents courants du mouvement. Grégoire Perra, un ancien adepte de l'anthroposophie, se souvient que les élèves des écoles Steiner « sont invités à faire un stage dans

l'entreprise » dont les procédés de fabrication peuvent susciter l'étonnement : les personnes qui fabriquent les produits homéopathiques doivent éviter de penser lors de leur préparation afin que le produit final ne soit pas pollué par des pensées négatives, explique-t-il.

En 2019 une enquête d'Olivier Hertel pour le journal *Sciences et Avenir*¹ avait révélé que l'entreprise vendait des ampoules de « *Viscum album fermenté* », un produit aux vertus anti-cancéreuses. En attente d'une autorisation de mise sur le marché (AMM), Weleda bénéficiait d'une autorisation temporaire d'utilisation (ATU) lui permettant de vendre son produit uniquement sur ordonnance. Or, Olivier Hertel est parvenu à

acheter des ampoules de « *Viscum album fermenté* » en mai 2019 dans une pharmacie parisienne sans prescription médicale et bien au-delà de la fin de son ATU en décembre 2018. A l'époque des révélations l'entreprise s'était défendue dans un droit de réponse.

Pour Grégoire Perra ce n'est pas le seul produit à poser un problème. Il cite l'Apis Formica, un produit à base d'abeilles broyées, interdit en France et que les anthroposophes faisaient venir de Suisse.

Grégoire Perra et Cyril Vidal, membres du collection NoFake, notent aussi une prise de conscience de certains influenceurs bien-être qui appellent au boycott des produits Weleda en raison de ses liens avec

>>>

>>>

l'anthroposophie.

Cyril Vidal voit dans le revers économique qui touche Weleda le fruit du long travail

de sensibilisation mené pour démontrer l'inefficacité de l'homéopathie. ■

(Source : Marianne, 08.07.2022)

1. Lire sur le site de l'Unadfi : *Médecine douce écoulée « en douce » ?* <https://www.unadfi.org/actualites/groupes-et-mouvances/medecine-douce-ecoulee-en-douce>

Fudakmi

Le leader de la secte Fudakmi libéré ■ France

■ En détention provisoire depuis juin 2021, Jean-Patrick Anne-Denise, à la tête d'un mouvement sectaire, a été libéré et placé sous contrôle judiciaire.

L'homme de 67 ans, gourou d'une secte d'une soixantaine d'adeptes, est mis en cause pour avoir manipulé et placé sous emprise un grand nombre d'adeptes à la Réunion et en métropole. Il se faisait passer pour la réincarnation d'un « dieu guerrier scandinave ». Il aurait

créé la secte Fudakmi (Fraternité universelle des anciens khrasts mystiques) sur la base de concepts religieux personnels mélangeant rites vaudou, bouddhisme, catholicisme et mythologie nordique.

Poursuivi pour « abus frauduleux

de l'ignorance ou de la faiblesse d'une personne », il a également été mis en cause également pour blanchiment aggravé et travail dissimulé. Il encourt cinq ans d'emprisonnement. ■

(Sources : Clicanoo, 08.07.2022 ; Zinfos974, 07.07.2022)

Grace Road Church

Des voix s'élèvent contre le noyautage de l'économie du pays par une secte étrangère ■ Fidji

■ Depuis plusieurs années, des voix s'élèvent contre la présence grandissante de la secte Grace Road Church dans le secteur tertiaire du pays. Plus récemment, le mécontentement s'est intensifié, en partie après que deux organisations de journalistes, l'OCCRP¹ et le KCIJ² ont publié fin juillet un article d'investigation exposant les raisons qui ont permis l'expansion rapide des sociétés dirigées par l'église sud coréenne Grace Road Church.

L'article est accompagné d'une carte de l'île de Viti Levu (la plus grande des îles Fidji) qui illustre la vaste et rapide implantation des sociétés dirigées par Grace Road, implantation qui s'est poursuivie même après l'arrestation de la gourelle en 2018, puisqu'on passe de 19 entreprises avant 2018, à 35 aujourd'hui. Des chiffres qui ne peuvent qu'évoquer un

certain appui de la part du parti au pouvoir, Fiji First (Fiji D'abord). Cela fait des années que la population est au courant d'une collusion entre le gouvernement et Grace Road, mais l'article d'investigation a permis de préciser l'ampleur de cette entente et de ses conséquences. Il a ainsi révélé que Grace Road a reçu environ 8,5 millions de

dollars Fidjien depuis 2015 sous forme de prêt de la Banque de Développement Fidjienne. Cette banque avait été créée pour soutenir le développement de l'économie du pays en fournissant des financements aux petites et moyennes entreprises agricoles locales. Grace Road en avait obtenu des financements un an seulement après s'être déclarée

>>>

>>>

comme investisseur étranger, en 2014. Selon l'OCCRP-KCIJ, cet argent a permis à la secte de devenir une entité économique majeure des îles Fidji : « la secte exploite dorénavant la chaîne de restaurants la plus importante du pays, possède environ 400 hectares de terres agricoles, huit supermarchés et supérettes, et dirige cinq stations-services. Elle a étendu ses affaires à d'autres services comme les soins dentaires, l'événementiel, la construction lourde et les produits de beauté de marque coréenne. » L'église a recours au travail forcé de ses membres pour faire fonctionner toutes ses entreprises.

L'article d'investigation révèle également les raisons pour lesquelles l'enquête de la police est restée inaboutie : les leaders de la secte avaient été relâchés peu de temps après leur arrestation car un tribunal

local avait temporairement bloqué leur déportation ». La police Sud-Coréenne a confirmé que « la police Fidjienne avait relâché les membres de Grace Road après une réunion de haut niveau qui comprenait l'ancien chef de l'immigration Fidjien, le secrétaire privé du premier ministre, le solliciteur général, et le haut procureur ».³

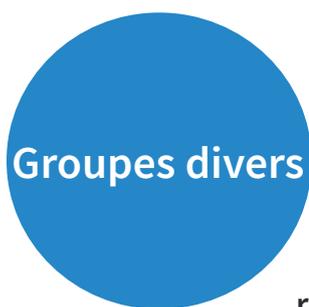
Le groupe de journalistes a tenté de contacter l'Ambassade Sud-Coréenne de Suva qui n'a pas souhaité s'entretenir sur le sujet. Du côté du gouvernement fidjien, le procureur général et ministre de l'économie Aiyaz Sayed-Kahiyum a déclaré que cette enquête avait été menée « par une organisation dont nous n'avons jamais entendu parler ».

Des élections générales approchent, et les différents leaders politiques exigent que Bainimarama (premier ministre des Fidji) et Sayed-Kahiyum

reconnaissent avoir passé des accords avec la secte Coréenne. Gavoka, le leader du parti The Social Democratic Liberal Party (SODELPA), a déclaré : « il subsistait des inquiétudes jamais formulées oralement parmi les nôtres quant au développement croissant des sociétés de Grace Road à Fidji [...] nous ne pouvons tolérer de tels cas d'allégations d'actes criminels et de violations graves des droits de l'homme et des droits du travailleur sur notre terre. » ■

(Source : [rnz.co.nz](https://www.rnz.co.nz), 29.07.2022)

1. Organized Crime and Corruption Reporting Project
2. Korean Centre for Investigative Journalists
3. La leader du groupe, Ok-joo Shin, est incarcérée depuis 2019 pour violences, maltraitements infantiles et détention d'adeptes. Les autres leaders sont toujours sous mandat d'arrêt international.



Deux enfants Réunionnais disparus retrouvés aux Comores

■ France

■ Un père avait signalé la disparition de ses deux fils dans le courant du mois de juin. Il soupçonnait son ex-femme de les avoir enlevés pour rejoindre un groupe sectaire.

Séparé de la mère de ses deux garçons, le papa était resté sans nouvelle d'eux pendant une semaine, fait inhabituel. Inquiet, il avait alors appelé les écoles que fréquentaient ses fils, qui lui avaient confirmé que les enfants ne s'y étaient pas présentés

depuis une semaine. Se rendant sur-le-champ au domicile de la mère, il l'avait trouvé totalement vidé. Il avait ensuite signalé à la police la disparition des enfants.

Le père expliquait que depuis quelques temps son ex-femme coupait progressivement les

ponts avec ses proches, amis et famille. Elle refusait qu'il emmène les enfants voire leurs grands-parents paternels. Elle souhaitait scolariser les garçons à domicile, avait modifié son alimentation et lisait une Bible spéciale, éditée par Zouloula 100, un mouvement

>>>

>>>

radical isolationniste noir et très religieux.

La maman et les enfants ont finalement été retrouvés à la mi-août à Moroni, aux Comores. C'est grâce à la photo des enfants qui circulait dans de nombreux

médias qu'ils ont pu être repérés. Les autorités comoriennes, mahoraises et réunionnaises ont travaillé ensemble pour procéder à l'interpellation de la mère. Tous ont été rapatriés à la Réunion. Les enfants ont pu retrouver

leur père. Quant à la mère, elle est poursuivie pour enlèvement d'enfant et soustraction de mineurs. ■

(Source : cliacanoo.re, 19.07.2022)

Des mois dans le sous sol d'une église pour attendre le Christ ■ Nigéria

■ Ce sont vingt-six enfants, huit adolescents et quarante-trois adultes que la police a découvert dissimulés dans une cave de l'église pentecôtiste Whole Bible Believers Church. Tous ont pu être libérés.

Certains des jeunes qui s'étaient confinés dans le sous-sol de leur église avaient de leur propre chef abandonné l'école pour pouvoir être présent lorsque le Christ reviendrait. C'est après qu'une mère a porté plainte que la police a organisé une descente dans cette cave. D'autres parents avaient auparavant tenté de propager l'information que

leurs enfants étaient parmi les personnes présentes dans cette cave, mais que certains membres de l'église s'évertuaient à empêcher physiquement quiconque de venir récupérer un ou des proches.

La venue du Christ avait été initialement prévue pour le mois d'avril. Certaines personnes ont donc attendu au minimum

plusieurs mois dans cette cave, et, semblerait-il, de leur plein gré. En effet, lorsque la police est arrivée, ils étaient nombreux à refuser de sortir et à injurier les parents venus chercher leurs enfants.

Le pasteur de l'Eglise ainsi que son bras droit ont été arrêtés.. ■

(Sources : infocatolica.com, 04.07, 2022 ; slate.fr, 06.07.2022)

Hillsong

Les séquelles d'une sortie de secte ■ Australie

■ Alors que Hillsong traverse de nombreux remous en interne¹, d'anciens adeptes racontent les traumatismes qu'ils ont subis au sein de l'Eglise mais aussi à leur sortie.

Des membres récemment sortis du groupe évoquent leur peur de la diffamation et des représailles. Le mouvement conservant dans une base de données des informations personnelles sur ses membres et certains craignent que ces données soient diffusées publiquement

En outre au sein de l'organisation on leur inculque une forte

méfiance vis-à-vis des médias ce qui les empêche une fois sortie de raconter leurs histoires à la presse.

Shaun Némorin, thérapeute en traumatologie et ex-membre de Hillsong, parle de stress post-traumatique après la sortie du groupe. Plus ils sont investis et donnent de leurs personnes plus ils se sentent trahis quand tout

s'effondre et qu'ils découvrent les mensonges du groupe. Le contrôle, l'exigence de loyauté et l'investissement personnel dans le mouvement provoquent une perte énorme lorsque l'individu quitte le groupe.

Dans l'article du *Saturday Paper*, une jeune femme parle de son recrutement au sein du groupe et de la façon dont elle

>>>

>>>

a appris très tôt que les leaders du groupe peuvent faire ou dire ce qu'ils veulent. Le mode d'endoctrinement progressif et insidieux est basé sur des récompenses et des punitions. Au sein du groupe, elle a subi des agressions sexuelles d'un adepte et d'un pasteur du groupe. Elle a dû rester au contact de ce dernier pendant de nombreuses années avant de signaler ces actes aux

supérieurs. Ces derniers ont pris ces accusations comme une volonté d'aller contre le Saint-Esprit et un acte anti-église. Aujourd'hui sortie du groupe, la jeune femme considère que le mouvement a détruit son sentiment de sécurité, et elle vit maintenant avec la peur de témoigner.

Pour Julie Howard, psychologue traumatologue et ex-évangéliste,

les mouvements comme Hillsong proposent un monde qui n'existe pas, et découvrir cela crée un grand traumatisme et nécessite une reconstruction. ■

(Source : The Saturday Paper, 09.07.2022)

1. Lire sur le site de l'Unadfi, *Vers la chute de Hillsong ?* : <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvements/vers-la-chute-de-hillsong/>

Famille missionnaire

La famille missionnaire reconnue coupable de travail dissimulé ■ France

■ Mardi 16 août 2022 le tribunal correctionnel d'Epinal a condamné la Famille Missionnaire Donum Dei (FMDD) à une peine de 200 000 euros pour travail dissimulé. Le tribunal a également saisi la somme de 940 000 euros sur les comptes de la Famille Missionnaire correspondant aux arriérés de rémunération et de cotisations sociales non réglées par la FMDD.

La congrégation catholique était accusée de s'être intentionnellement soustraite « aux déclarations relatives aux salaires ou aux cotisations sociales » d'une cinquantaine de jeunes femmes venues d'Afrique et d'Asie pour travailler dans ses restaurants. Le groupe était en outre poursuivi pour « emploi d'étranger non muni d'une autorisation de travail ». Lors de l'audience qui s'est tenue le 5 juillet, le ministère public avait requis 120 000 euros d'amende et la confiscation des sommes saisies.

Dès 2014, l'Association d'aide aux victimes des dérives de mouvements religieux en Europe et à leurs familles (Avref) avait lancé l'alerte dans un Livre noir

dénonçant « le climat autoritaire » du groupe et dévoilant les conditions de vie des Travailluses Missionnaires (TM) : courrier lu en public, interdiction de lier amitié avec les clients des restaurants, peu de ressources personnelles, communication restreinte avec leur famille, formation réduite contrairement à ce qui leur avait été promis.

En 2015, la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) est à son tour sollicitée sur l'affaire. Après avoir auditionné plusieurs anciennes TM, la Mission avait relevé « des éléments qui caractérisent la déstabilisation mentale » tels que « la diabolisation du monde extérieur, les ruptures

avec l'environnement d'origine, l'absence de soins et les atteintes à l'intégrité physique ».

Finalement, en 2015, après un signalement de l'inspection du travail concernant l'établissement de Domrémy-la-Pucelle, le parquet d'Epinal ouvre une enquête préliminaire. L'affaire s'est ensuite étendue à d'autres établissements de la congrégation mais les parquets des villes concernées se sont dessaisis au profit de celui des Vosges. Au total une dizaine de plaintes ont été déposées pour « exploitation d'une personne réduite en esclavage ».

Plusieurs plaintes d'ancienne Travailluses Missionnaires n'ont pas été retenues en raison des délais de prescription, mais sur

>>>

>>>

le banc des parties civiles, une ancienne missionnaire, originaire du Burkina Faso, confirme les accusations portées contre la congrégation et raconte ses longues journées de travail et la confiscation de ses papiers.

Avocate de deux parties civiles, Me Julie Gonidec a dénoncé

« un système rodé d'exploitation transnationale » qui touchait des jeunes femmes originaires du Burkina Faso, du Cameroun, du Vietnam, des Philippines ou du Pérou.

La défense avait plaidé la relaxe en raison de son statut de « collectivité religieuse » et

de « congrégation », statut qui excluait que les employées soient soumises au droit du travail ou au salariat.

La congrégation a fait appel de la décision du tribunal. ■

(Sources : La Croix, 05.07.2022, Le Parisien, 16.08.2022 & 7 sur 7.be, 17.08.2022)

Lev Tahor

La secte Lev Tahor lorgne sur le Maroc ■ International

■ Une vidéo tournée au Maroc montre un rabbin controversé bénir le leader par intérim du groupe Lev Tahor.

La vidéo a été envoyée par le groupe au magazine *Times of Israel*. La rédaction a pu visionner une vidéo dans laquelle Uriel Goldman, qui officie désormais comme porte-parole de Lev Tahor depuis que les leaders sont incarcérés, rencontre et reçoit une bénédiction des mains du rabbin Yoshiyahu Pinto. La vidéo a été tournée en juillet à Casablanca.

Yoshiyahu est un rabbin fortuné qui compte des adeptes à l'international. Il a connu par le passé des ennuis judiciaires en Israël et aux Etats-Unis. Il ne semble pas en revanche être relié

à ou connu de la communauté juive du Maroc. C'est la première fois que son nom est associé à Lev Tahor.

Ce geste de Pinto indique son soutien à l'entreprise d'installation au Maroc du groupe Lev Tahor, qui semblerait aujourd'hui considérer ce pays comme une potentielle terre d'accueil pour le groupe que l'on pourrait qualifier d'itinérant. Depuis sa création en 1988, le groupe a tenté de s'installer en Israël, au Guatemala, au Canada, et a même un temps projeté de s'installer en Iran, pays pour

lequel des membres du groupe avaient demandé l'asile politique en 2018.

Le Maroc, pays aux mœurs conservatrices, conviendrait aux projets de Lev Tahor, désireux de perpétuer sa doctrine rigoriste et constitué en majorité de membres d'origine juive sépharade.

Par ailleurs, un militant membre d'un groupe d'opposition à Lev Tahor alerte : la majorité des membres encore présents au sein du groupe y sont retenus contre leur gré. ■

(Source : timesofisrael.com, 14.07.2022)

Moon

L'assassinat de Shinzo Abe : collusion entre le gouvernement et la secte Moon ■ Japon

■ L'assassinat le 8 juillet dernier de l'ancien premier ministre Shinzo Abe a ébranlé la société japonaise, peu habituée à ce genre de passage à l'acte violent. Mais ce qui a encore davantage perturbé l'opinion publique, ce sont les accointances entre le gouvernement représenté par le parti libéral-démocrate et l'Eglise de l'Unification, aussi appelée la secte Moon.

>>>

>>>

Vie et profil de l'assaillant

Lors d'un rassemblement public qui a eu lieu à la préfecture de Nara le 8 juillet dernier, Tetsuya Yamagami, 42 ans, tire à deux reprises sur Shinzo Abe, l'ancien premier ministre du Japon, avec une arme artisanale. Shinzo Abe succombera à ses blessures. Cet acte est qualifié dans un premier temps de « terroriste » ; néanmoins, quelques heures après, une déclaration de l'assaillant que la police a rendu publique révélait qu'il n'avait pas de rancœur personnelle envers Shinzo Abe ni de problème particulier avec la politique menée par son parti. Son acte traduisait un ressentiment plus complexe envers un « groupe religieux » qui s'est avéré être l'Eglise de l'Unification. Plusieurs questions ont alors émergé : quelle place au Japon pour cette église fondée par un Sud-Coréen ? Quels sont les liens entre Abe et cette Eglise ? Ces liens expliquent-ils qu'il ait été visé lui et pas une autre personne ? Le Parti libéral-démocrate a-t-il bénéficié des liens tissés au fil des décennies avec la secte ?

S'il s'est avéré que Tetsuya Yamagami ne visait pas spécifiquement Abe et n'avait pas prémédité son acte – il a simplement saisi l'occasion – il est certain qu'il souhaitait ardemment se venger de la secte, et ce depuis bien longtemps. La veille de son acte, Yamagami avait adressé une lettre à un blog qui milite contre l'Eglise de l'Unification.

Dans cette lettre il décrivait les conséquences extrêmement négatives de l'adhésion de sa mère à l'Eglise : « je n'exagère pas lorsque je dis que mon expérience à l'Eglise à cette époque continue à altérer ma vie entière ». C'est à ce moment-là qu'il semble avoir pris la décision de passer à l'acte. Et si Abe n'était effectivement pas un membre ou un adepte de la secte, il était « l'un des plus puissants sympathisants de l'Eglise de l'Unification » selon les propres mots de Yamagami.

Grâce au récit et aux explications de l'oncle paternel de Yamagami, il a été possible de reconstituer le cheminement de la famille au sein de l'Eglise, et de concevoir un peu mieux la nature des préjudices subis. Après le suicide de son mari en 1998, la mère de Yamagami se met à fréquenter l'Eglise et en devient membre. Jusqu'en 2002, elle y fait d'importants dons financiers, jusqu'à l'endettement. Une conséquence très directe fut l'impossibilité pour les trois frères d'aller étudier à l'Université. Poursuivant les dons même après avoir déclaré être en faillite, la mère aurait donné en tout 100 millions de yen (environ 715 000 euros). L'Eglise, de son côté, a confirmé que la mère de l'assaillant était un membre, fréquentant régulièrement l'Eglise entre 1998 et 2002, puis de moins en moins jusqu'en 2009, avec une interruption nette entre 2009 et 2017. Elle se rendait de nouveau aux événements organisés par l'Eglise ces dernières années et

avait renoué les liens avec des fidèles.

L'Eglise de l'Unification au Japon

La branche japonaise de l'Eglise a été fondée en 1959. Afin d'étendre son influence, Moon crée en 1968 la Federation for Victory Over Communism (Fédération pour la Victoire sur le Communisme), une aile politique de l'Eglise de l'Unification. L'ancien premier ministre Nobusuke Kishi, le grand-père de Shinzo Abe, est apparu à plusieurs événements sponsorisés par cette émanation de la secte Moon. Au fil des années, les liens entre le PLD et la secte Moon se sont resserrés, certains médias japonais affirmant que la secte a largement financé le PLD, parti très à droite et très proche des positions nationalistes. Grâce à cette entente le PLD pouvait systématiquement compter sur les voix des adeptes de Moon lors d'élections, et sur une main d'œuvre gratuite lors des campagnes électorales. En septembre dernier, Abe avait fait une apparition aux côtés de Donald Trump au « Rally of Hope », organisé sous les auspices de la veuve de Moon, Hak Ja Han Moon. Abe y avait déclaré que « l'inspiration que [la famille Moon] a insufflé sur la planète est incroyable ».

Dès 2019 le National Network of Lawyers Against Spiritual Sales (le réseau national d'avocats contre les ventes d'objets religieux), qui vient en aide aux personnes ayant

>>>

>>>

subis des préjudices de la part de groupes religieux, reprochait à Abe ses liens avec la secte : « L'Église de l'Unification n'est pas une organisation religieuse. Elle a toujours eu des comportements antisociaux et nous appelons les hommes politiques à ne pas rejoindre ses activités ». L'ONG japonaise a tenu une conférence de presse peu de temps après l'assassinat d'Abe, lors de laquelle elle a révélé que plus de 35% des plaintes concernant des dons problématiques fait à l'adresse de l'Église de l'Unification avait été déposées au Japon ces 30 dernières années, ce qui en tout revient à 123.7 milliards de yen (environ 900 000 000 d'euros). L'Église assure que les dons se font sur la base du volontariat, mais confirme aussi que certains d'entre eux atteignent des montants très importantes.

Selon le porte-parole de l'Église,

Ahn Ho-yeul, l'institution comprendrait 300 000 adeptes au Japon, et entre 150 000 et 200 000 en Corée du Sud.

Décisions judiciaires relatives à des personnes dont les familles faisaient d'importants dons à l'Église

En 2016, un tribunal d'instance à Tokyo a accordé plus de 270 000 euros de dommages et intérêts à l'ex-mari d'une adepte, après qu'elle a utilisé l'héritage, le salaire et l'épargne retraite de celui-ci pour le « sauver » ainsi que ses ancêtres de la damnation éternelle.

En 2020, un juge a ordonné que l'Église et d'autres prévenus paient des dommages et intérêts à une femme après que des membres l'ont convaincue que le cancer de son enfant était causé par des péchés familiaux. Sur leur conseil, elle a dépensé des dizaines de milliers de dollars

en biens et services de l'église : comme effectuer des recherches sur son histoire familiale et l'achat de bénédictions.

Une jeune femme de 28 ans raconte que sa mère avait donné l'intégralité de son héritage avant de vendre le domicile familial pour l'Église. La famille a dû par la suite se serrer dans un minuscule appartement à Tokyo, décoré de livres et de vases très chers vendus par l'Église de l'Unification, des objets censés porter bonheur. A ce jour, la mère de la jeune femme qui témoigne fait des dons plus raisonnables. Si elle condamne ce qui est arrivé à Abe, elle espère que cela aidera à attirer l'attention sur les « nombreux cas de familles qui ont été détruites ». ■

(Sources: lefigaro.fr, 09.07.2022; lacroix.com & information.TV5monde.com, 11.07.2022 ; theconversation.com, 20.07.2022 ; nytimes.com, 23.07.2022 ; lepoint.fr, 27.07.2022)

Une ligne téléphonique pour les victimes de l'Église de l'Unification ■ Japon

■ Le gouvernement japonais a ouvert le lundi 5 septembre une ligne téléphonique réservée aux personnes qui ont à signaler des problèmes avec l'Église de l'Unification. Ce service fonctionnera jusqu'au 30 septembre.

Des fonctionnaires venant du Ministère des Affaires Étrangères, du Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie, du Ministère de la Santé, du Travail et de l'aide sociale, ainsi que du Ministère de l'Intérieur, ont été assignés à ce nouveau service de consultation par téléphone.

Une personne qui cherche à se faire rembourser un don fait à l'Église pourra demander à être mise en relation avec un avocat. Le service pourra aussi venir en aide à une personne qui est en détresse financière à cause d'un membre de la famille qui aurait effectué des dons massifs, en lui ouvrant des droits à l'aide sociale.

Des centres de protection des consommateurs seront également lancés pour ceux cherchant à annuler des contrats d'achat reliés à des « ventes spirituelles » durant lesquelles l'Église faisait pression pour que les personnes achètent des objets à des prix exorbitants, usant parfois de menaces.. ■

(Source : japantoday.com, 06.09.2022)

>>>

Mormons

Les mormons accusés de n'avoir rien fait pour empêcher des abus sexuels sur mineurs ■ Etats-Unis

■ « Sept ans d'abus sexuels : comment les autorités mormones ont laissé faire ? », une enquête publiée par *Associated Press* au début du mois d'août a suscité beaucoup de réactions au sein de la communauté mormone et au-delà. Le journaliste Michel Rezendes y dénonce l'inaction des autorités mormones après que Paul Douglas Adams, un membre de l'Eglise, avait avoué avoir abusé de sa fille âgée de cinq ans lors d'une confession auprès de John Herrod, un évêque mormon.

Après la confession l'évêque a contacté « la ligne d'assistance », une ligne téléphonique ouverte par les mormons dans le but de donner des conseils en cas de problème. Ses interlocuteurs l'auraient dissuadé de joindre la police ou des travailleurs sociaux. En effet selon les responsables de l'Eglise, le clergé serait dispensé de faire des signalements en raison d'un privilège ecclésiastique, en cours en Arizona, qui protège le secret de la confession. La loi de l'Arizona stipule pourtant que « le clergé, les médecins, les infirmières ou toute personne s'occupant d'un enfant, qui croient raisonnablement qu'un enfant a été abusé ou négligé, doit signaler l'information à la police ou au Département de la sécurité des enfants de l'État ». Mais cette loi permet aussi de dispenser le clergé de l'obligation de communiquer des informations reçues en confession s'il l'estime « raisonnable et nécessaire » selon la doctrine de l'Eglise. Si l'Eglise mormone condamne les abus sexuels sur mineurs, elle estime aussi que dénoncer les agresseurs pourrait les empêcher « de se

confesser et de se repentir et de sauver leur âme ». C'est pourquoi, les procédures disciplinaires sont soumises à la plus grande confidentialité possible.

L'évêque, qui a confessé Adams une année après qu'il a avoué les faits, a aussi essayé de convaincre la femme de ce dernier de le dénoncer, mais elle refuse en raison de violences conjugales. Robert Kim Mauzy, l'évêque qui lui succédera ne fera pas mieux. L'Eglise, quant à elle, se contentera seulement d'excommunier Adams. Laissé libre d'agir en toute impunité, il abusera pendant sept ans de sa fille aînée, puis de sa petite sœur six semaines seulement après sa naissance.

C'est grâce à la police néozélandaise que l'homme sera confondu pour ses crimes en 2017. L'une des nombreuses vidéos mettant en scène les abus perpétrés sur ses filles avait été repérée après l'arrestation d'un pédophile néozélandais. Arrêté, Adams se suicidera en prison.

Mais cela n'a pas empêché trois des six enfants de la famille de

porter plainte pour « négligence et conspiration en vue de dissimuler les abus sexuels sur mineurs », contre l'Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours et plusieurs de ses membres, dont les évêques Herrod et Mauzy.

Associated press s'est procuré des documents sous scellés d'une autre affaire d'abus survenue en Virginie occidentale. Les documents démontrent que le service d'assistance téléphonique serait un moyen de dissimuler les cas d'abus. Il aurait été ouvert en 1995 suite à une augmentation des poursuites judiciaires pour abus sexuels aux Etats-Unis. Les indemnités obtenues par les victimes ont fait craindre aux mormons des procès coûteux.

Les appels reçus par le service d'assistance sont soumis à un protocole strict. Les écoutants ont pour consigne de ne conserver aucune information permettant d'identifier les protagonistes d'une affaire et doivent identifier si les abus ont pu être perpétrés par un responsable religieux. Ils ne doivent jamais conseiller à un prêtre de signaler un abus,

>>>

>>>

les cas les plus sérieux étant transmis au cabinet d'avocats de l'Eglise couverts par le secret professionnel. Ce système aurait pu permettre à l'Eglise de dissimuler d'autres abus.

Face aux remous causés par ces révélations, les mormons ont réagi dans un communiqué dans lequel ils affirment que l'Eglise « enseigne et consacre d'énormes

ressources et efforts pour prévenir, signaler et traiter les abus ». Ils ajoutent que « la nature et le but de la ligne d'assistance téléphonique de l'Eglise ont été sérieusement déformés dans un récent article de l'*Associated Press* ».

Selon un avocat de l'Eglise le clergé et ses avocats ont fait « des centaines de rapports » d'abus

d'enfants aux autorités civiles en Arizona ces dernières années. Mais les enregistrements des appels étant systématiquement détruits, il est impossible de dénombrer les appels qui n'ont pas été transmis à la police ou aux responsables de la protection de l'enfance. ■

(Sources: APNews, 04.08.2022, East Idaho News, 09.08.2022 & Réformé.ch, 18.08.2022)

À voir



Sur ordre de Dieu, créé par Dustin Lance Black, Disney+, Etat-Unis ; 2022, sept épisodes de 60 minutes

■ Basée sur un roman de John Krakauer paru en 2003, créée par Dustin Lance Black, un ancien mormon, cette série qui oscille entre réalité et fiction a pour point de départ un fait divers bien réel et tragique, le double meurtre de Brenda Lafferty et son bébé Erica en 1984.

Durant sept épisodes de 60 minutes, la série met en parallèle trois récits, situés à différentes époques et se répondant, pour permettre de comprendre ce qui a mené au drame. La trame principale tourne autour de l'enquête menée par deux policiers, un Indien et un mormon dont la foi sera ébranlée par la découverte de faits liés à la fondation du mouvement. La deuxième partie du récit se déroule autour du drame qui s'est peu à peu noué au sein de la famille Lafferty, un clan mormon traditionaliste au fonctionnement patriarcal qui dérivera progressivement vers un fondamentalisme sectaire. Ces deux récits sont entremêlés de flash-back historiques mettant en lumière des drames du passé, comme le massacre d'un convoi de pionniers à Mountain Meadows en 1857, et les croyances originelles du mormonisme telles que la polygamie ou les crimes de sang.

Le principal intérêt de la série réside dans la manière dont Dustin Lance Black a décrit la dérive religieuse de la famille Lafferty, dont les membres passeront d'une foi mormone traditionaliste à un fondamentalisme aveugle inspiré des origines du mouvement. La famille très patriarcale avait été ébranlée par Brenda, une jeune mormone aux idées progressistes qui avait épousé Allen l'un des frères Lafferty. La jeune femme remet en cause les croyances de plus en plus extrêmes prônées par Dan, le patriarche de la famille et son frère Ron. Leurs opinions radicales amèneront d'ailleurs l'Eglise mormone à les excommunier.

Excepté Brenda, toutes les femmes de la famille sont totalement contrôlées et soumises à leur époux. Considérée comme un obstacle à la toute-puissance des hommes, en particulier depuis le soutien qu'elle a apporté à sa belle-sœur dans son divorce, Brenda sera désignée comme cible à abattre lors d'une révélation divine reçue par Ron. Le 24 juillet 1984, les deux frères mettent leur projet à exécution et assassinent Brenda et sa fille, âgée de 15 mois. Mais les projets des frères ne s'arrêtaient pas là puisqu'ils prévoyaient aussi de tuer le mormon qui les avaient excommuniés et une mormone qui avait conseillé la femme de Ron lors de son divorce. Un nouveau signe divin les ayant fait changer d'idée, les deux frères seront arrêtés deux semaines plus tard.

(Sources : Le Parisien, 27.07.2022, Le Monde 28.07.2022, Wikipédia : https://fr.wikipedia.org/wiki/Brenda_Wright_Lafferty)

Mouvement Raelien

Coup de pub des raeliens ■ Suisse

■ Dans le courant du mois d'août 2022, l'organisation Gotopless, fondée par le mouvement raelien, a organisé une manifestation dans une piscine de Bellerive demandant aux baigneurs-manifestants femmes d'ôter leur haut et aux hommes d'en revêtir un par solidarité.

Cette manifestation souhaitait remettre en cause le règlement de certaines piscines dans lesquelles les hommes ont l'obligation de se découvrir le torse pour se baigner alors que les femmes ont l'obligation de cacher leur poitrine.

Pour Jorg Stolz, sociologue à

l'Université de Lausanne, si le mouvement raelien est derrière cette manifestation c'est avant tout pour « faire le buzz » et attirer l'attention. Il n'est pas rare que le mouvement s'associe à des mouvements ayant le vent en poupe dans l'intention de recruter des nouveaux adeptes. Le

sociologue rappelle tout de même que le groupe prône l'amour libre et l'absence de complexes face à la nudité.

Du côté de Gotopless, on essaye de faire oublier ses liens avec le mouvement raelien. ■

(Source : 20 minutes, 15.08.2022)

Opus Dei

L'Opus Dei n'est plus en odeur de sainteté ■ International

■ L'Opus Dei, qui avait tout mis en œuvre depuis 70 ans pour se hisser au même niveau hiérarchique que les diocèses, vient d'être rattaché à la « Congrégation pour le clergé » par le pape François. Le pape confirme ainsi qu'une prélature ne peut en rien être considérée comme équivalente à un diocèse.

Désormais l'Opus Dei devra rendre des comptes. Il ne pourra plus s'établir dans un diocèse et s'affranchir du contrôle de l'évêque. Il devra présenter un rapport « sur la situation interne et le déroulement de son travail apostolique » chaque année, au lieu de tous les cinq ans actuellement. Il devra, en outre mettre à jour ses statuts qu'il a toujours refusé de publier sans ambiguïté selon *Golias*. Ce nouveau statut laisse une question en suspens : comment les 98% de laïcs qui constituent l'Opus Dei pourraient-ils dépendre d'une Congrégation pour le clergé ?

Une autre actualité vient

ternir l'image de l'Œuvre. Une quarantaine de femmes originaires d'Argentine ont dénoncé au Vatican leurs conditions de vie déplorables au sein de l'Opus Dei.

Ces ex-numéraires auxiliaires (personnes au service des membres et des centres de l'Opus Dei) considèrent avoir été réduites en esclavage. Issues de milieux modestes, on leur avait fait miroiter une éducation qui a été restreinte à des travaux ménagers. Embrigadées très jeunes, vers l'âge de 14 ans, et envoyées parfois loin de leur famille, elles se sont retrouvées prisonnières, sous emprise d'une institution

qui les persuade qu'elles ont une vocation pour mieux les utiliser et les sanctionner si l'idée de partir leur vient à l'esprit.

Dans la lettre adressée au pape, elles décrivent leur quotidien : 15 heures de travail par jour, six jours sur sept. La plupart ne sont pas rémunérées ou versent leur salaire à l'Opus Dei. Elles n'ont aucune couverture sociale et sont dans l'impossibilité d'évoluer socialement. La surveillance est permanente et les relations avec leur famille sont entravées. Elles n'ont que très peu de temps libre en raison des pratiques de piété imposées par le groupe. Elles sont obligées de se confesser chaque

>>>

>>>

semaine auprès d'un prêtre choisi par l'Œuvre et doivent s'infliger des mortifications corporelles.

Ces conditions de vie ne sont pas nouvelles. En France, elles ont valu une condamnation à l'Opus Dei en 2013 dans une affaire qui l'opposait à une

jeune femme restée quinze ans sous son emprise. Sortie très affaiblie du mouvement, grâce à l'intervention de ses parents qui ont menacé le groupe de porter plainte pour non-assistance à personne en danger, la victime affirme avoir subi « un véritable

lavage de cerveau ».

En Espagne aussi, plusieurs numéraires axillaires ont obtenu des compensations financières après avoir menacé de dénoncer le groupe pour travail dissimulé.

(Sources : Golias, 23.06.2022 & 26.08.2022)

Scientologie

La Scientologie tente de profiter du 1^{er} amendement dans plusieurs affaires ■ Etats-Unis

■ Une nouvelle fois au cœur de plusieurs batailles judiciaires, la Scientologie tente de profiter du Premier amendement pour déplacer, dans deux affaires, les différends hors du système judiciaire et contraindre les anciens membres qui l'on accusée à un arbitrage religieux qu'elle supervisera.

La première affaire concerne les accusations de viols portées contre l'acteur Denis Masterson¹. En première instance, le tribunal avait statué que l'affaire devait être soumise à l'arbitrage de la Scientologie car les plaignants, ex-adeptes du groupe, avaient signé un contrat les obligeant à régler leurs différends devant la justice interne du groupe. En appel la cour a annulé cette décision, stipulant qu'en vertu du Premier amendement les individus ont le droit de quitter une religion.

Affirmant que le jugement « enfreint sa capacité à organiser et discipliner ses fidèles », la Scientologie fait, cette fois, appel à la Cour suprême des Etats-Unis pour réviser la décision prise par la Cour d'appel de Californie et statuer en faveur d'un arbitrage interne. En effet

les contrats signés par les ex-adeptes, quand elles étaient membres de l'Eglise, stipulent qu'elles ont « renoncé au droit de poursuivre ou de demander réparation légale contre l'Eglise de Scientologie à perpétuité » et qu'elles ont convenu que les arbitres eux-mêmes « doivent être des scientologues en règle avec l'Eglise mère ». Mais ce dernier point pourrait saper l'impartialité du processus.

Dans sa requête en révision, l'Eglise avance que le premier amendement « interdit à l'État de peser le caractère raisonnable du « prix » de l'adhésion à une religion ».

Mais les juges de la Cour suprême pourraient refuser de prendre en compte les requêtes de la Scientologie car la décision de la cour d'appel de Californie ne

constitue pas une jurisprudence qui risque d'être utilisée dans d'autres affaires mettant en cause d'autres Eglises. Néanmoins, souligne la Scientologie, en raison de son caractère médiatique l'affaire pourrait être connue et citée dans d'autres procédures.

Si la Cour suprême se saisissait de l'affaire, ce serait sa première occasion de se prononcer sur l'arbitrage religieux et de répondre à deux questions constitutionnelles sous-jacentes : le premier amendement favorise-t-il les contrats d'arbitrage religieux comme moyen de laisser les églises et autres organisations religieuses gérer leurs conflits internes ? Ou défavorise-t-il ces contrats en permettant aux membres de les rompre simplement en quittant l'Eglise elle-même ? Jusqu'à présent la Cour suprême s'est souvent

>>>

>>>

rangée du côté des revendications de liberté religieuse.

La Scientologie a entrepris des démarches similaires dans une autre affaire qui l'oppose à trois anciens membres (Valeska Paris, Laura et Gawain Baxter) qui l'accusent de traite d'êtres humains². Mi-juillet, les avocats de la Scientologie ont plaidé devant le tribunal fédéral de Tampa le droit d'avoir recours à l'arbitrage religieux en interne, là aussi en vertu des contrats signés entre les plaignants et l'Eglise. La Scientologie a également fourni les copies des contrats, réitérant la convention d'arbitrage que les anciens adeptes avaient ratifiés lorsqu'ils ont quitté l'église, respectivement en 2012 et 2007.

L'Eglise avait déjà avancé un argument similaire dans le cas du couple Garcia, anciens scientologues qui alléguaient dans un procès fédéral datant de 2013 que l'Eglise avait commis une fraude financière de 1,3 million de dollars à leur encontre. Dans cette affaire, la Scientologie avait obtenu une décision favorable du juge

fédéral de Tampa et de la Cour d'appel qui avaient considéré que « statuer sur l'équité du processus d'arbitrage reviendrait à interpréter la doctrine religieuse en violation du premier amendement ». Lors de l'arbitrage, qui s'est finalement tenu en 2017, le couple de plaignants s'est vu refusé le dépôt des preuves critiquant la Scientologie et le droit d'avoir un avocat à ses côtés.

Bien que l'Eglise ait avancé que de tels arbitrages étaient une pratique courante, l'audience du couple était la première tenue depuis près de 70 ans d'histoire de la Scientologie.

Dans l'affaire concernant le couple Baxter et Valeska Paris, l'avocat de la Scientologie a avancé qu'étant des travailleurs religieux à plein temps, et non de simples paroissiens comme les Garcia, l'arbitrage ecclésiastique ne peut être évité car il est obligatoire pour les membres de la Sea Org. Les trois plaignants ont fait partie du corps d'élite de la Scientologie.

Etant donné les mauvais traitements subis par les trois victimes depuis leur enfance, leurs avocats sont confiants sur les suites qui pourraient être données à la requête de la Scientologie.

L'avocat du groupe a, quant à lui, fait valoir que si l'arbitrage était refusé, les faits antérieurs à 2003 ne seront pas pris en compte car la loi sur la traite qui a été modifiée cette année-là n'est pas rétroactive. Quant aux faits postérieurs à 2003, ils ne seront pas pris en considération car ils se sont déroulés sur le Freewind, le bateau de la Scientologie qui naviguait en eaux internationales. ■

(Sources : Tampa Bay Times & New Republic, 27.07.2022)

1. Pour en savoir plus sur l'affaire : *La Scientologie au cœur d'un procès* <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/la-scientologie-au-coeur-d-un-proces/>

2. Pour en savoir plus sur l'affaire : *Trois anciens scientologues déposent plainte pour « traite d'êtres humains présumée »* <https://www.unadfi.org/actualites/groupe-et-mouvances/trois-anciens-scientologues-deposent-plainte-pour-traite-detres-humains-presume/>

Trois ex adeptes qui ont porté plainte contre la Scientologie se disent victimes d'intimidations ■ Etats-Unis

■ **Gawain Baxter, Laura Baxter et Valeska Paris, trois anciens adeptes qui ont porté plainte en avril 2022 contre la Scientologie pour traite d'êtres humains, déclarent être victimes depuis lors du harcèlement des membres du groupe.**

Après 14 tentatives infructueuses pour faire assigner Miscavige, le leader de la Scientologie, les plaignants l'accusent de volontairement dissimuler sa

localisation pour éviter la justice.

Interrogée par le *Daily Beast* la Scientologie a rétorqué en se disant calomniée et harcelée par les plaignants. Elle a en outre

ajouté que des photos prises alors que les trois plaignants étaient encore membres démontrent qu'ils étaient heureux dans l'Eglise.

>>>

>>>

Pourtant ceux-ci accusent la Scientologie de les avoir maltraités et exploités depuis leur enfance.

Selon les trois victimes, depuis leur dépôt de plainte, des agents de la Scientologie les auraient harcelés et auraient surveillés leur famille. Certains de leurs proches, encore membres de l'église, on fait pression pour qu'ils abandonnent leur plainte, tandis

que d'autres ont rompu tout lien avec eux. Gawain raconte que sa famille scientologue l'a appelé pour le convaincre de retirer sa plainte car l'Eglise venait de les forcer à quitter leurs postes à travers le monde pour rentrer à Clearwater en Floride. Il affirme aussi que sa femme et lui ont été suivis à plusieurs reprises.

Valeska Paris affirme que depuis son dépôt de plainte elle et ses

enfants ont été suivis plusieurs fois par des individus. Elle raconte aussi être harcelée sur son lieu de travail, un salon de beauté dans lequel, depuis sa plainte, des gens viennent sans rendez-vous et l'insultent tandis que d'autres prennent rendez-vous et ne viennent pas. Depuis, elle et sa famille vivent dans la peur d'être blessées. ■

(Source : The Daily Beast, 07.08.2022)

Le Conseil d'Etat statue sur la transfusion sanguine d'un Témoin de Jéhovah ■ France

Témoins de Jéhovah

■ **Le refus de transfusion sanguine des Témoins de Jéhovah est souvent objet de litige devant les tribunaux. Dans un arrêt du 22 mai 2022, le Conseil d'Etat a donné raison à une équipe médicale contre un Témoin de Jéhovah qui estimait que les directives anticipées qu'il avait données par écrit n'avaient pas été respectées.**

Accidenté sur la voie publique, l'homme âgé de 47 ans avait été admis à l'hôpital. Souffrant d'une importante hémorragie, les membres de l'équipe médicale ont pris la décision de l'opérer immédiatement et de le transfuser pour le sauver, et ce même s'ils avaient découvert sur lui une carte stipulant son refus de transfusion. Par la suite neuf autres interventions furent nécessaires, au cours desquelles d'autres transfusions ont eu lieu.

Durant son hospitalisation il s'est plusieurs fois élevé contre le protocole médical et a réitéré son refus de transfusion. Finalement, il a saisi le juge des référés du tribunal administratif pour obliger le centre hospitalier à

respecter sa volonté et à recourir à des traitements de substitution à la transfusion sanguine.

Pour lui l'initiative du corps médical a violé plusieurs de ses libertés fondamentales, comme le « consentement aux soins prodigués », « l'intégrité du corps humain », « l'atteinte à son autonomie personnelle », « l'interdiction de traitements inhumains et dégradants ». La transfusion forcée constitue pour lui « un traitement moralement inacceptable » en raison de sa religion.

L'équipe médicale se défend en expliquant n'avoir fait que le strict nécessaire en considération de sa religion. La stratégie transfusionnelle habituelle aurait

exigé bien plus de sang.

Dans son arrêt du 22 mai, le Conseil d'Etat rappelle le droit de toute personne malade à recevoir les traitements et les soins les plus appropriés. Mais il souligne aussi le droit de chacun à refuser un traitement et l'obligation du médecin de respecter ce choix après avoir été prévenu le patient des conséquences.

Concernant les directives anticipées émises par le patient, elles doivent être respectées par le médecin à deux exceptions près : dans le cas d'une urgence vitale et du caractère « inapproprié ou non conforme à la situation médicale des directives anticipées. »

Etant donné l'état du patient

>>>

>>>

qui était dans l'impossibilité d'exprimer sa volonté, « le Conseil d'Etat considère qu'il n'existe pas d'atteinte manifestement illégale aux libertés fondamentales du

patient ». En effet, si l'équipe médicale s'est éloignée des volontés du patient, elle a agi pour lui donner des soins « proportionnés à son état », le

pronostic vital étant engagé. ■

(Source : Macsf, 29.06.2022)

The Saints

Interpellations à la suite du décès d'une enfant ■ Australie

■ Début juillet 2022, douze membres d'un mouvement sectaire australien connu sous le nom de « The Saints » ont été interpellés et inculpés pour le meurtre d'une fillette de 8 ans décédée en début d'année.

Les suspects sont accusés d'avoir privé l'enfant diabétique de médicaments notamment d'insuline. Pendant plusieurs jours ils sont restés au côté de l'enfant et ont prié et chanté pensant que cela pourrait la guérir. Tous étaient persuadés que Dieu la sauverait, et bien qu'au courant de sa maladie et constatant son état au moment des faits ils n'ont rien fait pour la sauver. Au début de l'année les parents de la petite avait déjà été placés en détention provisoire pour le meurtre de leur fille, torture et défaut de soins vitaux. Ils n'avaient pas donné

d'insuline à leur fille durant la semaine précédent son décès.

La doctrine du groupe est devenue au fil des années de plus en plus radicale. Il a rompu progressivement avec leur église. Au cœur de sa doctrine se trouve le rejet de la médecine mais aussi le refus de célébrer certaines fêtes (par exemple Noël).

Dans cette famille de 8 enfants, l'aînée avait pris la fuite à cause des pratiques sectaires de ses parents qui rejetaient son orientation sexuelle. Elle explique que ces pratiques les ont coupés du monde et du reste de leur

famille qui n'adhérait pas aux mêmes croyances. Après sa fuite, elle avait tout de même maintenu le contact avec ses frères et sœurs avec pour idée de les aider à « vivre un jour une vie normale ».

Aujourd'hui la fratrie vit avec la sœur aînée et sa compagne et peut compter sur le soutien de leurs grands-parents et du reste de leur famille élargie. ■

(Sources :BBC, 05.07.2022 & Newsweek, 05.07.2022 & RIES, 06.07.2022 & La Minute, 08.07.2022)

Villa Crespo

Démantèlement d'un important mouvement sectaire ■ Argentine

■ Le mouvement baptisé BA Group, basé dans un quartier de Buenos Aires, est accusé de trafic d'êtres humains, d'abus sexuels, d'exercice illégal de la médecine, de vente irrégulière de médicaments et de vol aggravé.

Le groupe agissait principalement dans un immeuble du quartier de Villa Crespo à Buenos Aires, là où les forces de l'ordre ont retrouvé

environ 66 personnes victimes de l'organisation. Le recrutement s'effectuait sous couvert d'une école de yoga basée dans

l'immeuble du quartier, portant le nom d'Ecole de Yoga de Buenos Aires et fonctionnant depuis plus de 30 ans. Le fondateur du

>>>

>>>

groupe, Juan Percowicz, est un notaire de 84 ans qui avait déjà eu des ennuis similaires avec la justice dans les années 90 mais avait fini par être innocenté. D'autres investigations ont eu lieu dans d'autres immeubles et ont permis l'arrestation de plus de 20 personnes.

L'école de yoga se vantait d'être une « école philosophique », promettant aux adeptes qui les rejoindraient un « développement du bonheur », et aussi de mettre fin « aux maux du sida et de la drogue ». Cependant la police fédérale argentine révèle que les victimes ont été dépossédées de leurs biens, soumises à la servitude et même utilisées pour proposer des relations sexuelles à des « gens de pouvoir ». En effet les femmes du groupe étaient soumises à la « Geishado » un terme pour désigner la prostitution. En échange, elles obtenaient des points pour gravir les échelons au sein de la hiérarchie du groupe instituée par le leader.

En effet, le groupe était divisé selon une hiérarchie précise permettant d'évoluer et de pouvoir se réincarner. Au sommet de la pyramide au niveau 7, Juan Percowicz s'autoproclame « Maître » ou « L'Ange ». Il est secondé par des « apôtres » qui occupent le niveau 6, des

« génies » au niveau 5, les « étudiants » au niveau 4 et enfin les niveaux inférieurs sont laissés aux « humains ordinaires ». Au sein des grades les plus élevés, les membres avaient la charge des différentes entreprises liées au groupe et participaient activement aux ressources de l'organisation. Le groupe était organisé pour garder l'argent des adeptes qui donnaient des biens ou versaient des sommes pouvant aller jusqu'à 10 000 dollars par mois. Selon la police, cet argent entrait dans le circuit judiciaire par l'intermédiaire d'agents immobiliers et d'une étude de notaire en Argentine mais aussi de différentes fondations créées aux États-Unis générant flux constant de devises étrangères. Lors des perquisitions, les autorités ont pu mettre la main sur plus d'un million de dollars, des médailles en argent, une importante collection de VHS pornographiques, des sex-toys, les dossiers médicaux et titres de propriété des adeptes.

Le recrutement s'effectuait aussi par l'intermédiaire de leur clinique afin de recruter des gens à l'étranger. Ils proposaient une « cure de sommeil » à des personnes -principalement à des américains- et les amenaient drogués en Argentine puis les isolaient de leurs familles et utilisaient le chantage

pour obtenir des avantages économiques. Cette cure devait leur permettre de guérir toutes sortes d'addictions et même le sida.

Parmi les « gens de pouvoir » on retrouve des personnalités de la finance et du spectacle, notamment le chanteur et chef d'orchestre espagnol Placido Domingo. Ce sont des enregistrements audios découverts lors de la perquisition qui ont permis de mettre en cause le chanteur. L'exploitation sexuelle des membres avait lieu à travers une structure appelée VIP Geishado. Placido Domingo avait déjà été accusé de harcèlement sexuel il y a 3 ans par neuf femmes, aux États-Unis, et pour rappel deux de ses fils ont été membres de la Scientologie pendant de nombreuses années. Placido Domingo se défend en affirmant qu'il avait été abusé par le mouvement qui présentait des objectifs philanthropiques.

L'organisation semble aussi avoir rempli ses caisses grâce à des agences immobilières, un bureau de notaire leur appartenant, et des adhésions payantes pouvant aller jusqu'à 10 000 dollars par mois. ■

(Sources : [perfil.com](https://www.perfil.com), 15.08.2022 & [El País](https://www.elpais.com), 16.08.2022 & [Radio Classique](https://www.radioclassique.com), 23.08.2022 & [Le Figaro](https://www.lefigaro.com), 25.08.2022)

Développement personnel

Les dérives du développement personnel – Le dossier de l'Express

Au sommaire de ce numéro :

Développement personnel : un très, très bon filon pour l'édition

Comme on le voit dans les rayons « vie pratique » des librairies ou autres magasins de vente de biens culturels, la thématique « développement personnel » inonde le marché, jusqu'à saturation.

Les quatre premières places du classement des meilleures ventes de livres pour l'année 2021 sont occupées par Miguel Ruiz et son livre *Quatre accords toltèques* (édition Jouvence), Natacha Calestrémé avec *La clé de votre énergie* (Albin Michel), Sharon Jones et son *Burn after writing* (Contre-Dires) et enfin Lise Bourbeau avec *Les 5 blessures qui empêchent d'être soi-même* (ETC)¹

Longtemps, le rayon « vie pratique » a été occupé par les livres de recettes de cuisine. Petit à petit, la thématique santé a pris de l'importance avant que ne s'opère sur environ une dizaine d'années un glissement vers le développement personnel. Les thèmes incontournables : quête

du bonheur, charge mentale, hypersensibilité, Zèbres... tout sujet qui suggère au lecteur potentiel que la lecture d'un tel ouvrage l'aidera à mieux se connaître.

Les grands gagnants sont les éditeurs, qui semblent avoir bien compris que le segment était éminemment porteur, plus même que la littérature ! Ce sont notamment les éditeurs de poche, comme Pocket ou J'ai lu, qui y ont le plus gagné. Ces éditeurs proposent des formats à un prix modique, et certains des ouvrages cités se vendent à des milliers d'exemplaires (un million pour *Les 5 blessures* chez Pocket par exemple).

1. Classement GfK/ Livres Hebdo

Education positive et communication non violente : gare au risque de manipulation

Depuis quelques années, les livres qui prennent pour thème l'éducation positive se vendent extrêmement bien en France. Les deux figures de proue de cette tendance sont la pédiatre Catherine Gueguen (*Petites et grandes questions pour une*

enfance heureuse, *Heureux d'apprendre à l'école*, *Vivre heureux avec son enfant*) et la psychologue Isabelle Filliozat (*J'ai tout essayé*). Et s'il est louable de se poser des questions sur ses choix d'éducation et de chercher des ouvrages offrant certaines réponses, il faut tout de même garder son esprit critique et ne pas tout prendre pour argent comptant. Certains auteurs se spécialisant dans ce domaine présentent leurs thèses et leurs conclusions comme basées sur des études de neurosciences ; néanmoins des détracteurs de ce type d'ouvrage alertent sur les interprétations erronées et la dangerosité de certains raccourcis développés par les auteurs dont la formation initiale a peu à voir avec les neurosciences.

La prudence est de mise également dans le domaine de la communication non violente¹. Si la Miviludes indique n'avoir encore jamais reçu de plaintes à propos de l'organisme de formation français « Centre pour la communication non violente », elle fait savoir que l'intention derrière la méthode >>>

>>>

n'est pas toujours sans poser problème : « Sous couvert de communication non violente, des personnes peuvent prendre un ascendant sur un individu ou un groupe, et abuser de ce pouvoir ». Sans compter que certains coachs qui se présentent comme spécialistes du sujet sont des coachs « autoproclamés dont les qualifications n'ont pas été contrôlées ». Méfiance également quant aux structures qui promettent « épanouissement personnel et contrôle des émotions » aux plus jeunes et qui interviennent dans les établissements scolaires ou sollicitent les parents : « beaucoup des pratiques proposées, dont la méditation, les massages entre écoliers ou la communication non violente, ne reposent pas sur des qualifications certifiées et peuvent induire un amateurisme de la part des instructeurs. »

1. La méthodologie de la Communication Non Violente a été élaborée par Marshall B. Rosenberg, au milieu des années 1960.

Julia de Funès : «Le woke prend le relais du développement personnel, en plus dogmatique»

« Un sentiment d'imposture mêlé à la volonté de libérer l'esprit de ces recettes comportementales en toc m'ont donné envie d'écrire ce livre. » déclare la philosophe Julia de Funès à propos de son ouvrage *Développement (im)personnel, le succès d'une imposture* (Editions de l'Observatoire). Elle y aborde la forte influence que peuvent exercer les livres

de développement personnel, en instaurant « une connivence amicale, sinon affective » entre le livre et le lecteur. Lise Bourbeau (*Les 5 blessures*) termine par exemple toutes ses préfaces par un « avec amour ». Cela place le lecteur dans un état d'esprit dans lequel il se laissera plus facilement persuader et influencer.

Elle observe que, dernièrement, les livres de développement personnel sont de plus en plus porteurs des notions empruntées à l'idéologie « woke ». Selon elle, la méthode « woke » est « plus dogmatique, idéologique et sectaire » que tout ce qui s'est fait jusqu'à présent dans le domaine du développement personnel. « Avec le woke, l'individu se sent valorisé dans son identité », déclare-t-elle tout en mettant en garde : lorsque le concept d'identité « tourne à l'idéologie », il devient « liberticide ».

Nicolas Marquis : «La sociologie est l'ennemie jurée du développement personnel»

Dans un entretien avec Nicolas Marquis, professeur de sociologie à l'université de Saint-Louis à Bruxelles, auteur de *Du Bien-être au marché du malaise* (PUF), le développement personnel est pointé du doigt comme outil « d'explication de la distribution du malheur », infirmant la réalité de la reproduction des formes de détermination : « il suffit d'aller dehors pour se rendre compte que les inégalités sont bien réelles et que nous n'avons pas tous les mêmes chances. »

En tant que sociologue, Nicolas Marquis ne peut que déplorer cet « universalisme démocratique » selon lequel tout est améliorable et transformable, en toutes circonstances, il suffit d'en accepter le défi. Cette quête de libération est fatalement sans fin ; il compare cela à la « poursuite du pied d'un arc-en-ciel ».

A la question de savoir si la séduction qu'exercent les théories du complot sur les individus ne faisant plus confiance aux institutions et à la politique est de la même nature que la séduction exercée par les techniques de développement personnel, Nicolas Marquis répond : « Tout à fait. Aujourd'hui, les adeptes du développement personnel, des médecines alternatives ou des thèses complotistes ont un fort attrait pour tout ce qui compose une ambiance anti institutionnelle. Ils ont tendance à rejoindre ou créer un petit groupe dont la caractéristique principale est d'être mal compris par le reste de la société. »

Pensée magique, culpabilisation, arnaques... Les dérives du développement personnel

Les ingrédients d'un bon produit de développement personnel : « beaucoup de méthode Coué et un soupçon de «New Age». Un(e) auteur(e), souvent quinquagénaire, toujours bien de sa personne, qui a su surmonter des épreuves ou changer de vie. Un peu de flatterie (le lecteur est exceptionnel, mais personne

>>>

>>>

ne s'en est rendu compte) et des promesses par wagon (bonheur, réussite, etc.). » Si cela ressemble à première vue à des critères anodins, quelques voix plus critiques dénoncent le risque de mise sous emprise du lecteur, surtout dans un contexte où ce lecteur, dépourvu « de toute formation scientifique », « apprécie cette forme de 'pensée magique' », voire considère ce qu'il lit comme tiré d'études scientifiques. Et dans le cas où les promesses du livre ne sont pas tenues, les conséquences peuvent être plus ou moins dangereuses, « car ensuite une partie des lecteurs, immanquablement déçus par ces thèses, risquent de croire que c'est la science elle-même qui ne vaut rien, alors que les scientifiques n'ont en réalité jamais cautionné ces personnages et leurs théories », regrette le Pr Robert Barouki, toxicologue et professeur de biochimie à l'Université Paris-Descartes.

Certains évoquent même une perte de chance pour le lecteur souffrant d'une réelle pathologie : « Pour des individus déprimés ou anxieux, il y a une vraie perte de chance, car ils pourraient bénéficier d'une prise en charge efficace en se tournant vers un médecin ou un psychologue. Ces ouvrages devraient préciser qu'ils ne s'adressent pas à ce public, mais bien sûr, s'ils le faisaient, leurs auteurs se priveraient d'une part non négligeable de leur marché », déclare le Pr Antoine

Pelissolo, chef de service de psychiatrie à l'hôpital Henri-Mondor à Créteil (AP-HP).

Qui sont les victimes du développement personnel et du coaching ? Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, constate qu'elles « sont souvent issues des classes moyennes ou supérieures. A la fois parce qu'elles peuvent vivre plus mal leurs échecs, quand leurs anciens camarades d'école réussissent mieux qu'elles par exemple, et aussi parce qu'elles ont les moyens de payer. A contrario les plus défavorisés, qui se sentent vulnérables sur le plan économique, se protègent mieux ».

La Miviludes a indiqué à *L'Express* avoir en 2021 reçu 173 signalements sur le développement personnel et le coaching en 2021.

Pensée positive et PNL : un succès commercial sans réelle base scientifique

La « programmation neuro-linguistique », ou « PNL », est une technique élaborée dans les années 1970 par l'étudiant en psychologie Richard Bandler et le professeur de linguistique John Grinder. L'objectif de cette technique : la reprogrammation du cerveau en vue d'une exploitation plus efficace de nos aptitudes, dans tous les domaines de la vie. Il s'agit en fait de modifier sa perception des choses à travers différentes méthodes telle que « l'ancrage » (stimuler une émotion), le « recadrage » (considérer une

situation d'un autre point de vue) ou la « dissociation » (se penser comme l'observateur de soi-même).

Revendiquée par des pseudo-thérapeutes ou des mentalistes cette technique a été popularisée principalement par les « gourous de la drague ». Le livre de Neil Strauss, *The Game*, publié en 2005, dans lequel il affirmait pouvoir convaincre une « proie » de coucher avec lui grâce à une méthode PNL, s'est vendu à 2,5 millions d'exemplaires.

Comme beaucoup de méthodes émanant du courant de la pensée positive, la PNL est devenue un méli-mélo d'inspirations et d'applications. Utilisée dans le domaine du développement personnel, elle l'est aussi pour tenter de guérir certains troubles comportementaux, comme les phobies, ou psychologiques, comme la dépression. L'utilisation d'un jargon empruntant ses références aux neurosciences et à la linguistique, procure à la PNL l'aura d'une technique scientifique. Mais là encore, il y a tromperie sur la marchandise : « Si certains résultats confirment une efficacité, cela vient du fait que la PNL, comme d'autres pseudosciences, s'approprie des réussites de la psychologie ou de la psychothérapie, leur donnant son propre nom et les vendant comme étant les siennes. En outre, au fil des années la pensée positive et son émanation la PNL ont incorporé à leurs principes

>>>

>>>

des croyances New Age confinant au mysticisme. Ce qui éloigne ces concepts de la science, pour les rapprocher définitivement de la pensée magique.

Pseudoscience, ésotérisme : les étranges références de Natacha Calestrémé, star du bien-être

La clé de votre énergie (Albin Michel), paru en 2020, écrit par Natacha Calestrémé, s'est écoulé à plus de 340 000 exemplaires. Son autre livre *Trouver ma place* rencontre également un vif succès : sorti à l'automne dernier, il s'est déjà écoulé à 150 000 exemplaires. Même succès pour ses conférences et ses séances de dédicaces.

Publié peu avant le début de la pandémie et avant les confinements successifs, l'ouvrage *La clé de votre énergie* s'est dans un premier temps vendu uniquement grâce au bouche-à-oreille. Puis la « chamane des confinés » s'est vue invitée sur les plateaux télé, faisant la promotion à la fois de ses livres, mais aussi, de ce fait, d'une kyrielle de concepts New Age. Dans *La clé de votre énergie* elle enseigne comment faire appel aux « êtres de lumières », trouver le nom de notre « guide » en cherchant au hasard dans un livre pris chez soi, nous libérer de nos « héritages émotionnels », tout cela par le truchement de « rituels chamaniques » qu'elle aurait découverts en allant faire des reportages en Amérique du Sud, avant de les proposer dans son livre sous forme de « protocoles ».

Dans son best-seller, on apprend ainsi que souffrir d'une angine « serait lié à la peur de trop en dire », et qu'être atteint d'Alzheimer peut être « favorisé par le poids d'un secret non divulgué, d'une culpabilité refoulée dure à assumer ». Car selon Calestrémé, les maladies ont un « sens ». Cette grille de lecture l'a mise dans une position délicate lorsqu'au mois de mai dernier, au cours de l'émission *Ça commence aujourd'hui* produite par *France 2*, elle a évoqué l'endométriose sous les termes d'une maladie chronique due à la « tristesse » et la « culpabilité » ressentie par nos aïeules après des fausses couches ou des pertes d'enfants. La polémique s'est tarie en quelques semaines mais *l'Express* rappelle que Natacha Calestrémé cite dans son livre Luc Bodin, un ancien médecin radié en 2014 et suivi par la Miviludes, et qu'elle se réfère à de nombreuses pratiques (géobiologie, kinésiologie, constellations familiales) elles aussi dans le viseur de la Miviludes.

Quotient émotionnel, Reiki... Quand le développement personnel s'immisce dans l'entreprise

Sous prétexte d'améliorer les performances des salariés via le développement personnel, des méthodes relevant de pseudo-sciences, comme le reiki, l'ennéagramme, le calcul du « quotient émotionnel », s'introduisent dans le monde de la formation professionnelle.

Chercheuse en sociologie, Scarlett Salman explique qu'on valorise aujourd'hui beaucoup plus « qu'auparavant la prise d'initiative individuelle, qui ne peut se développer que si les salariés n'ont pas peur de communiquer et de collaborer. [...] On ne veut plus de simples exécutants, mais des gens qui s'investissent. On assiste à la personnalisation du capitalisme ». D'où le succès du développement personnel en entreprise et la multiplication d'outils utilisés pour doper la performance au travail. On observe un climat de plus en plus ésotérique autour de ces formations proposées à des coûts parfois exorbitants : pratique du reiki mais aussi hypnose, et même tirage de tarot divinatoire.

La Miviludes dit observer aussi de son côté une « multiplication de méthodes qui ont pour point commun de s'intégrer dans des pratiques de management, d'éducation voire de soins », des méthodes qui « n'offrent pour toute garantie de sérieux que le label qu'elles s'auto-attribuent » et ce « alors même qu'elles n'ont ni fondement scientifique ni fondement culturel et n'ont jamais été évaluées ».

Tomasz Witkowski : «La psychologie et le développement personnel ont remplacé la religion»

Dans son livre à paraître, *Fads, Fakes and Frauds* (Modes, Imposteurs et Charlatans), le docteur en psychologie Tomasz

>>>

Witkowski dénonce les charlatans du développement personnel et la façon dont ils dévoient des notions tout à fait scientifiques pour se les approprier et en tirer des conclusions farfelues, mais vendeuses.

Pour lui, « la psychologie de l'amélioration et de la réalisation de soi a, d'une certaine façon, remplacé la religion ». Développer son potentiel, se réaliser équivaldrait alors à atteindre une sorte de pureté spirituelle : « aujourd'hui, la sainteté a pris la forme de l'épanouissement personnel, les nouveaux péchés sont des traumatismes d'enfance non traités, les prières quotidiennes ont été remplacées par la pratique de la méditation, et la menace de la damnation éternelle s'est transformée en un avertissement contre la transmission aux générations futures de comportements inadaptés et toxiques. Tout ça n'est pas plus ridicule ou effrayant que toute autre forme de religion. »

Il explique que les gourous des pseudosciences et des pseudo-thérapies profitent de l'ignorance du quidam en matière de physique, de génétique, de neurosciences pour diffuser leur idéologie en lui donnant une apparence scientifique. Ainsi, « les adeptes de cette psycho-religion moderne [...] sont persuadés que leurs croyances sont fondées sur des preuves scientifiques. Mais ce n'est pas le cas. ». Et de rappeler que la recherche et la science

n'ont pas vocation à prodiguer des conseils de vie ou à décider de ce qui est meilleur pour une personne.

Raccourcis scientifiques, effet gourou Le développement personnel à la sauce Aberkane

L'Express a suivi une formation proposée par Idriss Aberkane, formation dont l'introduction le présente comme « hyperdoctor » et « spécialiste en neurosciences de renommée mondiale ». Le reste de la formation est constituée de 19 vidéos, que l'on peut se procurer sur la plateforme MentorShow moyennant 197€. Sur le fond : un cours de développement personnel présenté comme une masterclass en neuroergonomie. Sur la forme : « débit de parole vélocé, anecdotes et néologismes par dizaines, name dropping à foison » (« avalanche » de noms de personnalités). Une éloquence qui persuade plutôt qu'elle ne convainc, et qui camoufle la fragilité scientifique des thèses avancées. Bastien Blain, chercheur associé en neurosciences à l'University College London, ayant pu visionner et analyser ces vidéos pour *l'Express* : « la logique est claire, les travaux cités sont impressionnants et provoquent un effet « wow ». Mais le lien entre les expériences scientifiques citées et le développement personnel n'a rien d'évident et n'est établi que par des analogies qui relèvent souvent du grand écart (surinterprétation, mésinterprétation, surgénéralisation). L'emballage neuroscientifique est utilisé comme

de la poudre de perlimpinpin. »

La neuroergonomie est le sujet de prédilection d'Idriss Aberkane. Toutefois, il semble détourner de sa nature première cette discipline, « qui est une science appliquée et peu conceptuelle, contrairement à l'usage qu'il en fait. Quand on fait de la neuroergonomie, on teste des interfaces cerveau-machine. On se limite plutôt à un travail d'ingénieur » (Bastien Blain).

Mais ses conférences plaisent, ressemblant à s'y méprendre à de la vulgarisation scientifique : « d'autres travaux soulignent qu'il suffit de parler du cerveau ou d'en montrer une image pour rendre une explication plus convaincante » explique Sébastien Dieguez neuroscientifique à l'université de Fribourg.

Le vidéaste Thomas Durant, un des premiers à dénoncer les dérives et les raccourcis scientifiques d'Idriss Aberkane, y voit « l'illustration de l'effet gourou, un mécanisme qui amène des individus à admirer et à juger profonds des énoncés qu'ils ne comprennent pas. »

Outre celle que *l'Express* a visionnée, il existe une formation au contenu très similaire sur une autre plateforme, BeBooda, vendue 126€. La plateforme Scandaria vend une autre de ses formations pour 80 €, un cours sur le « le trading et l'investissement comme une opportunité de développement personnel ». Idriss Aberkane possède

>>>

>>>

également une chaîne Youtube (31 millions de vue) et a très bien vendu son livre *Libérez votre cerveau* (265 000 exemplaires).

«Vous voyez du marketing en moi ?» : Natacha Calestrémé nous répond

Entretien fleuve de Natacha Calestrémé par *l'Express*. Morceaux choisis :

• « Je n'ai absolument rien inventé, j'ai recyclé, j'ai fait du neuf avec de l'ancien. J'ai transformé des rituels chamaniques ou énergétiques en protocoles pour les rendre compréhensibles par le monde occidental, et surtout pour que les lecteurs puissent les faire seul. Les protocoles de «reset énergétique», ou de recouvrement d'âme existent depuis la nuit des temps. Au Pérou, cela porte un nom, en Afrique, un autre, et au Cambodge, ils nomment cela le «rappel d'âme». Tous les chamanes considèrent qu'à partir du moment où l'on vit une épreuve, ce qui nous compose se fragmente, se «disharmonise»,

ce qui «invite» la maladie. Leurs techniques ont pour but de réharmoniser le corps et l'âme. Partager ce qui m'avait permis de me relever est devenu mon objectif. »

• « Notre cerveau ne fait pas la différence entre quelque chose de vécu et quelque chose d'imaginé comme étant réel. Le médecin psychiatre Patrick Lemoine, grand spécialiste du sommeil, m'a expliqué qu'il lui était arrivé de demander à une patiente atteinte d'un cancer de l'intestin d'imaginer qu'elle reprisait son intestin comme s'il s'agissait d'une chaussette. Le corps ne faisant pas la différence entre le vécu et «l'imaginé», les pensées de la dame ont été intégrées par le corps comme une microchirurgie bien réelle. »

• « Je précise qu'il y a aussi des phénomènes environnementaux dans le cas du cancer. Et j'explique systématiquement que la première chose à faire, c'est d'aller voir un médecin. Simplement, si vous avez tout tenté en matière de

médecine conventionnelle, que vous prenez des médicaments et que vous n'arrivez pas à venir à bout d'une maladie, il existe une méthode complémentaire et alternative, qui ne fait pas de mal, n'a pas d'effets secondaires, et qui peut éventuellement vous aider si cela vous parle. J'utilise le conditionnel dans le livre, en indiquant que ce sont des propositions qui ne reposent sur aucune vérité scientifique. De la même manière qu'on peut interpréter les rêves, on peut interpréter les maladies. Ce sont des hypothèses, une grille de lecture pour comprendre le sens de la maladie. Cela nous parle ou pas, cela appartient à chacun. Mais encore une fois, je ne suis pas la seule à partager ce point de vue. » ■

(Sources: *L'Express*, 28.07.2022)

Des promesses en toc sur TikTok ■ France

■ **La richesse et le succès seraient à la portée de tous. Sur le réseau social TikTok, ces promesses sont légion. Des dizaines d'influenceurs, mettant en avant leur propre réussite dans les cryptomonnaies et le trading, attirent des milliers de jeunes en quête de gains faciles.**

Attirés par des vidéos montrant des personnes physiquement sympathiques, auxquelles tout semble réussir, certains jeunes sont prêts à déboursier de grosses sommes pour atteindre les objectifs promis par ces conseillers en finances d'un nouveau genre.

La marche à suivre pour devenir riche diffère selon les influenceurs. L'un d'eux vend 40 euros les 14 pages de sa formation. Un autre propose un accompagnement à vie pour la somme de 597 euros.

Mais d'autres vont plus loin, en proposant de rejoindre des

entreprises fonctionnant selon un système pyramidal incitant leurs membres à s'enrichir en recrutant d'autres personnes contre un abonnement de 149 euros par mois pour l'une d'elle basée à Dubaï.

La Direction générale de la

>>>

>>>

concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) s'intéresse au problème et a ouvert plusieurs enquêtes visant des influenceurs qui auraient dissimulé des publicités pour des pratiques financières frauduleuses.

Les arnaques aux services ou produits financiers frauduleux ciblent essentiellement des populations jeunes, parmi les plus vulnérables », prévient la DGCCRF.

Marie Drilhon, vice-présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de

l'individu victimes de sectes (Unadfi), alerte, quant à elle, sur les risques de déscolarisation et de désocialisation, une tendance rapportée par les proches qui contactent l'association.

Claire Castanet, directrice chargée de la protection des épargnants à l'Autorité des marchés financiers (AMF) abonde : « ces structures pyramidales ciblent les jeunes, souvent issus de milieu modeste », « sans connaissances établies en économie ou en finances » et les « incitent à ne pas tenir compte des avertissements de leurs proches ».

Si le réseau social affirme agir en supprimant « tout contenu qui encourage les plans d'investissement », Claire Castanet invite les jeunes à faire preuve d'esprit critique et à se poser quelques questions face à des offres trop alléchantes, à se demander « pourquoi ces personnes feraient preuve d'une telle générosité », « pourquoi sont-ils aussi pressants pour recruter de nouveaux membres ? », « Quelles sont réellement leurs compétences en finances ? ».

(Source : France TV Info, 09.07.2022)

À voir

Le business du bonheur, une enquête de Claire Alet, réalisée par Jean-Christophe Ribot, Arte, 2022, 88 minutes

■ Plongée au cœur de la psychologie positive, le documentaire de Claire Alet s'interroge sur les limites du développement personnel. Confrontant d'ardents défenseurs de la discipline -Christophe André ou le chercheur américain Martin Seligman-, à ceux qui critiquent cette tendance -telles que la docteure en philosophie Julia de Funès ou la sociologue Éva Illouz- Claire Alet essaie de comprendre pourquoi la quête du bonheur vire à l'obsession en Occident alors que la consommation d'antidépresseurs ne cesse d'augmenter.

Née dans les années 1990 aux Etats-Unis, importée en Europe par le biais des entreprises notamment, la psychologie positive postule que le bonheur ne dépend pas de contingences extérieures, mais de chacun d'entre nous. Percevant les avantages indéniables de ce postulat, les entreprises se sont empressées d'ouvrir la porte au développement personnel. Si pour la professeure en psychologie positive Judith Mangelsdorf il aurait pour objectif « de rendre le travail plus humain », le sociologue Nicolas Marquis y voit un terreau favorable à la culpabilisation. Pour Carl Cederström, sociologue suédois, la psychologie positive tendrait à normaliser les inégalités sociales en donnant à chacun l'unique responsabilité de sa réussite et de ses échecs. D'autres universitaires y voient un moyen de museler la masse laborieuse « en l'encourageant à taire ses critiques, trop négatives, voire à accepter des conditions de travail de plus en plus difficiles. »

(Source : Arte, 23.08.2022)

Voir le documentaire disponible sur Arte du 23/08/2022 au 25/02/2023 : <https://www.arte.tv/fr/videos/099779-000-A/le-business-du-bonheur/>

Châtiments corporels sur enfants dans des églises baptistes ■ Canada

■ Des institutions baptistes défendant le droit de corriger les enfants par des châtimens corporels ont délibérément tu les comportements violents du pasteur Claude Guillot. D'anciennes victimes déplorent aujourd'hui cette loi du silence.

Dans le cadre d'un recours collectif contre ce pasteur et contre les Eglises baptistes de Victoriaville et de Québec, les victimes ont rédigé un document d'une trentaine de pages, dans lesquelles elles accusent les institutions baptistes d'avoir été au courant des abus perpétrés par le pasteur Claude Guillot, sans avoir jamais cherché à le dénoncer. Une complaisance qui a seulement permis que se perpétuent punitions et châtimens corporels violents sur les enfants qu'il a eus sous sa responsabilité durant de nombreuses années.

Au-delà de ce cas précis, les victimes dénoncent le fait que les organisations aient « enseigné et fait la promotion de méthodes

éducatives dangereuses », encourageant par exemple les châtimens corporels sur les enfants avec un objet contondant.

Le parcours du pasteur Guillot ne fait que confirmer une personnalité au mieux très rigide, au pire excessivement violente. En 1982, il travaillait comme superviseur de l'église-école baptiste la Bonne Semence à Victoriaville, établissement dans lequel il était permis de taper les enfants « de tout âge, dont certains d'âge préscolaire » en leur donnant « des coups de palette de bois ». Il aurait été congédié deux ans plus tard car jugé « trop extrême ».

Après des passages temporaires et successifs dans plusieurs églises, il fonde à son domicile

en 1999 une église-école où il enseigne à de jeunes fidèles, dont des pensionnaires. Des jeunes que Claude Guillot corrigeait sévèrement, physiquement et régulièrement. Il contrôlait également leurs heures de sommeil, les quantités d'eau et de nourriture consommées. C'est en 2015 que les autorités ont fait fermer cette école clandestine.

Cette action collective s'étire depuis 4 ans. Certains des requérants ont fini par se retirer de la procédure, désabusés par les délais.

Les co-requérants réclament aujourd'hui 2 millions de dollars canadiens pour les « dommages et souffrances subis ». ■

(Source : tvanouvelles.ca, 26.07.2022)

Scandale sexuel autour de la Southern Baptist Convention ■ Etats-Unis

■ La Southern Baptist Convention est la principale église protestante américaine avec plus de 15 millions de membres. Elle est surtout implantée dans le sud du pays. L'Eglise a annoncé au début du mois de juin être visée par une enquête du ministère de la Justice américain.

Une investigation menée en 2019 par deux quotidiens texans, le *Houston Chronicle* et le *San Antonio Express-News*, avait révélé l'existence d'abus sexuels commis au sein de l'Eglise depuis deux

décennies. Sont impliqués près de 400 pasteurs, bénévoles et éducateurs, et plus 700 victimes.

Cela avait conduit l'institution religieuse à commander en 2021 un rapport d'enquête

indépendant sur la gestion d'abus sexuels au sein de l'église. Conclusion du rapport : les membres du comité exécutif sont coupables d'avoir opposé aux dénonciations des victimes « des

>>>

>>>

résistances, de l'obstruction et même une franche hostilité ».

A la suite de ce rapport et afin de reléguer définitivement au passé ce système d'omerta, l'Eglise

a créé et publié une base de données mentionnant les noms des membres de l'église accusés d'abus sexuels, remontant jusqu'en 2007, et a constitué une cellule de crise chargée de mettre

en place des réformes pour lutter contre ces agressions.

Le ministère de la Justice américain a ouvert une enquête. ■

(Source : lefigaro.fr, 19.08.2022)



PSNC

Polémique autour de la présence de pseudo thérapeutes sur Doctolib ■ France

■ Depuis mi-août la plateforme numéro un de prise de rendez-vous médicaux Doctolib est l'objet d'un déferlement de critiques sur les réseaux sociaux et dans la presse. C'est un tweet publié par un internaute qui déplore que Doctolib ait ouvert sa plateforme à des praticiens dont les pratiques ne sont pas reconnues qui a mis le feu aux poudres le 19 août.

La plateforme se justifie rapidement en expliquant qu'une mention en haut de page indique que le praticien exerce une profession non réglementée et ajoute que les thérapies complémentaires étant de plus en plus promues, par des associations de patients par exemple, ce n'est pas à elle de trancher sur leur utilité ou leur efficacité. Elle précise, en outre, que les soins non-conventionnels qui ne représentent que 3% de son répertoire ne sont pas mis en avant sur le site.

Des médecins, comme le docteur Jérôme Marty, reprochent à la plateforme, dont le suffixe Docto peut prêter à confusion, de tromper les gens en acceptant des praticiens alternatifs. Pour Emmanuel Hirsh, Professeur d'éthique médicale à l'université Paris Saclay, Doctolib remplirait une mission de service public. Pour, le docteur Luc Duquesnel,

les patients peuvent avoir l'impression de trouver une réponse à leur problème, alors que « certaines pratiques non encadrées se font même au détriment de leur santé ». Même si certaines pratiques dites complémentaires existent depuis des années dans les hôpitaux, les médecins dénoncent le manque d'accompagnement et de suivi médical des patients qui peuvent prendre rendez-vous avec n'importe qui.

D'autres praticiens de santé mettent en garde contre des profils de naturopathes dont les pratiques, comme l'auto-guérison, l'iridologie ou le reiki, sont susceptibles de dérives sectaires et sont parfois mises en cause par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes).

Passant au crible les profils des thérapeutes alternatifs

référencés sur la plateforme, des internautes ont décrit leur fiche et découvert que d'autres thérapeutes promouvaient l'urinothérapie, consultaient en tant que médium, proposaient des séances de chamanisme et que d'autres avaient eu recours à des formateurs sulfureux comme Thierry Casasnovas, le fondateur de Régénère, ou à la naturopathe Irène Grosjean. Le premier, adepte du crudivorisme et du complotisme, prétend pouvoir guérir des pathologies graves grâce à des jus de légume. Il est actuellement sous le coup d'une information judiciaire. Irène Grosjean, quant à elle, a été accusée par le collectif L'Extracteur de faire la promotion d'une pratique de soin relevant de l'abus sexuel sur enfants. Selon elle, il serait possible de faire chuter la fièvre des enfants en frictionnant leur sexe avec un gant glacial. Elle promet aussi de guérir le cancer et le VIH en

>>>

>>>

absorbant des aliments crus.

Toutes ces pratiques, sans effets prouvés sur la santé, peuvent s'avérer dangereuses quand elles promettent de soigner des pathologies graves.

Qu'en est-il du contrôle des praticiens qui s'inscrivent sur la plateforme ? Sur Doctolib, les particuliers peuvent prendre rendez-vous avec trois catégories de praticiens : les professionnels de santé encadrés par le Code de santé publique, les thérapeutes inscrits au fichier Adeli, géré par les Agence régionale de santé (ARS), et des thérapeutes bien-être, dont la formation et la profession ne sont pas encadrées et ne font l'objet d'aucun contrôle. Ces derniers peuvent fixer librement le prix de leurs honoraires. N'importe qui peut se présenter comme naturopathe et s'inscrire sur le site déplore Tristan Mendès France, maître de conférences associé à l'université Paris-Cité.

Lors de leur inscription les praticiens ne font l'objet que d'un contrôle d'identité et sont responsables de leur fiche qu'ils peuvent modifier à tout moment. Ils n'ont même pas besoin de fournir un diplôme. Ce qui est un peu léger au regard de l'importance prise par Doctolib durant la pandémie, en particulier de son rôle central dans la campagne de vaccination qui lui a donné quasiment un statut de service public. Tristan Mendès France craint que des thérapeutes profitent de « l'aura du site pour

se crédibiliser auprès du grand public ».

Prenant au sérieux les alertes des internautes, la plateforme a indiqué qu'elle n'hésitera pas à faire des signalements ou à suspendre les thérapeutes susceptibles d'être dangereux pour les patients. Le 22 août elle a immédiatement suspendu les profils de 17 praticiens formés auprès de Casasnovas et Grosjean.

Face aux remous causés par l'affaire Doctolib, Sonia Backès, secrétaire d'État chargée de la citoyenneté auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-Mer a demandé, le 22 août, à Christian Gravel, président de la Miviludes, d'organiser une réunion de travail avec Doctolib. Depuis les deux structures travailleraient conjointement. Mais les contrôles ne concernent que les profils signalés pour l'instant. C'est pourquoi certains figurent encore sur le site.

Le 23 août, l'Ordre national des médecins a réagi à son tour en demandant à Doctolib de « renforcer ses règles éthiques pour s'inscrire sur sa plateforme. »

Le 24 août, la plateforme a promis de renforcer ses procédures de vérification et d'engager un travail de fond avec le comité médical du site et les professionnels de santé. Elle a décidé de créer une équipe dédiée à la vérification des identités et des fiches des praticiens. La plateforme a aussi annoncé des modifications de son site pour distinguer les praticiens

bien-être des professionnels de santé. Elle a mis en place un formulaire permettant de signaler un thérapeute déviant. Doctolib a aussi suspendu, jusqu'à nouvel ordre, les inscriptions de nouveaux thérapeutes bien-être.

Pour Pierre de Bremond d'Ars, président de (No)FakeMed, le site devrait fonctionner comme les maisons de santé pour lesquelles la loi interdit « d'avoir une salle d'attente commune avec des professions non conventionnelles ». Pour lui Doctolib devrait créer un site distinct pour les référencer.

La plateforme a des progrès à faire en ce qui concerne la vérification des nouveaux inscrits sur son site. La cellule investigation de *Radio France* a en effet révélé, le 26 août, qu'une enquête a été ouverte, en juillet, pour exercice illégal de la médecine à l'encontre de deux personnes qui s'étaient fait passer pour des pédopsychiatres sur le site et avait piégé des patients, dont la mère de famille qui a découvert la supercherie. Le 29 août Doctolib a une nouvelle fois été piégé par un animateur de *Virgin Radio* qui s'est filmé en train de créer un faux profil de naturopathe diplômé d'une école belge, aidé par l'un des consultants dédiés à cette tâche chez Doctolib. L'entreprise assure que le canular a été repéré et la fiche effacée au bout de quelques heures.

Pour l'heure, la recherche de thérapies non réglementées est toujours possible et ce n'est que

>>>

>>>

lorsque que l'on est sur la fiche d'un praticien qu'un avertissement apparaît. Sur la page listant les résultats de recherche aucune alerte n'est visible.

Il est à noter que le Sénat a réagi le 2 septembre. Parmi les sénateurs qui se sont saisis du sujet, Bernard Jomier, qui exerce aussi comme médecin généraliste, pense que Doctolib est devenu un acteur de la chaîne de soins. A ce

titre il préconise, pour simplifier les choses, que la plateforme limite son annuaire aux professions de santé reconnues. Cela éviterait à Doctolib d'avoir à décider ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas. Pour la sénatrice Catherine Deroche, Doctolib doit intégrer « les ordres professionnels à sa réflexion, parce que finalement ce sont des questions d'éthique. « Il faudrait convenir d'une charte » ajoute-t-elle. ■

(Sources : L'Indépendant, 19.08.2022, Le Parisien, 21.08.2022 & 27.08.2022, La Croix 21.08.2022, BFMTV, 22.08.2022, L'Express le 28.08.2022, Le Monde, 31.08.2022, Libération 01.09.2022)

1 Lire les articles à propos de Régénère sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/regenere/>

2 Lire les articles à propos d'Irène Grosjean sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/?s=grosjean>

Qui est Irène Grosjean la naturopathe dénoncée par le collectif l'Extracteur ?

■ France

■ **Reconnue comme papesse de la naturopathie dans la sphère alternative, Irène Grosjean, qui exerce la naturopathie depuis plus de 60 ans, a fait couler beaucoup d'encre depuis l'alerte lancée sur Twitter par le collectif l'Extracteur¹, sur la présence de praticiens sur Doctolib. Ils se revendiquent de l'enseignement de la thérapeute, dont la thérapeutique inclus des « attouchements sexuels sur mineur ».**

C'est en effet une vidéo dévoilée par le collectif qui a mis le feu aux poudres et conduit Doctolib à suspendre de sa plateforme les comptes de 17 praticiens liés à la naturopathe. Dans la vidéo, datant de 2018, Irène Grosjean explique que pour faire baisser la fièvre des enfants il faut leur faire plusieurs bains de siège dans une cuvette remplie de glaçons, puis frictionner leur sexe avec un gant de toilette. Cette vidéo, qui figurait sur la chaîne Youtube Biovie, tenue par Aurélie et Eric Viard, compagnons de longue date de Thierry Casasnovas et prônant eux aussi le crudivorisme, a été depuis rendue privée.

Agée de 92 ans, Irène Grosjean

est naturopathe depuis 1958. Elle est connue pour ses livres, vidéos et conférences. Elle professe auprès de ses milliers de fans que l'alimentation serait la clé de la bonne santé et même de la paix dans le monde. Mais pas n'importe quelle alimentation, uniquement des fruits et légumes crus, la viande, les laitages, les féculents, les excitants (café, alcool) étant proscrits car accusés de provoquer la maladie, mais aussi les plus grands maux de l'humanité. Elle-même serait passée au cru après 55 ans de végétarisme.

Dans son livre *La vie en abondance*, publié par Aurélie Viard, elle développe une thèse

selon laquelle les génocides du XX^e siècle auraient pour cause l'alimentation. Selon elle, si les Allemands n'avaient pas été « nourris de bière et de charcuterie, ils n'auraient jamais pu faire ce qu'ils ont fait pendant la dernière guerre mondiale ». Dans le même ouvrage elle soutient que l'on peut guérir du cancer, du sida, mais aussi de l'autisme et de la surdité, grâce à un régime à base de graines, de crudités et de fruits. Malgré ses propos très peu scientifiques, voire dangereux, cet ouvrage est facilement accessible sur Amazon ou sur le site de la Fnac qui lui a attribué 3 étoiles.

A l'instar de celle d'autres pseudo-

>>>

>>>

thérapeutes, l'audience d'Irène Grosjean s'est largement accrue durant la pandémie. Certaines de ses vidéos ont été vues plus de deux millions de fois, tandis que sa page Facebook est passée de 30 000 abonnés en 2019 à 136 000 en 2022. Ses consultations ainsi que ses stages, dont les prix varient de 99 euros, pour 40 heures de vidéos, à 990 euros pour des formations de six jours, se vendent comme des petits pains. Si bien que sur son site santenaturopathie, elle annonce ne plus prendre de rendez-vous, mais redirige les personnes intéressées vers des naturopathes qu'elle recommande. L'un d'eux, avec lequel elle a aussi donné des conférences, a récemment été condamné à une interdiction d'exercer suite à la mort de l'un de ses patients². Il a fait appel de cette décision. Cependant la presse a révélé que sept de ses patients seraient décédés par manque de soins. Considérant que le cancer ne guérit pas avec des soins médicaux conventionnels, il conseillait aux malades de jeûner et de prendre des huiles essentielles pour purifier leur corps.

La purification est aussi au centre des préconisations d'Irène Grosjean qui conseille d'avaler des compléments alimentaires pour se purger des toxines qui seraient présentes dans l'alimentation et polluent les liquides physiologiques qu'elle nomme humeurs. C'est leur dégradation

qui causerait la maladie. Irène Grosjean va jusqu'à recommander des purges ainsi que des jeûnes aux femmes enceintes et conseille aux mamans qui ne peuvent pas allaiter le js de coco frais.

Mais la thérapeute n'est pas prête à endosser la responsabilité des conséquences néfastes que ses conseils pourraient avoir sur ses clients. Affirmant que « si toutes les maladies peuvent se soigner, ce n'est pas le cas de tous les malades », elle fait porter au malade la charge de l'échec thérapeutique.

Allant plus loin encore dans son approche de la maladie, elle explique en jouant sur les mots que le mot « maladie » se décompose en « mal à dieu » et que les maladies résulteraient aussi du non-respect des lois de Dieu. Les références au diable sont aussi omniprésentes dans son discours.

Sous ses airs de mamie bienveillante, la papesse du cru flirte aussi allègrement avec la sphère complotiste et tient des propos parfois malveillants quand elle soutient que « l'homosexualité est une maladie liée à une mauvaise hygiène de vie » ou, dans une vidéo sur la pensée positive, qu'« une femme n'est battue que si elle est battable ». Autrement dit, si « on est mal on va attirer tout ce qui ne va pas. »

Anti vax de longue date, ses propos sur le sujet ont trouvé un fort

écho durant la pandémie auprès des opposants aux mesures sanitaires quand elle qualifiait le covid de « connaro-virus » qui va faire vendre des vaccins. Mais bien avant elle baignait déjà dans la sphère complotiste lorsqu'elle citait dans *La vie en abondance* l'extrait d'un livre de Guylaine Lanctôt³ qui y affirme que le sida a été créé en laboratoire.

Proche du professeur Henri Joyeux, antivax notoire, elle est apparue aux côtés de plusieurs figures du complotisme durant la pandémie, en particulier l'urinothérapeute Tal Schaller, Jean-Jacques Crevecoeur, ou Thierry Casasnovas.

Elle-même use de rhétorique anti-mesures sanitaires pour galvaniser ses troupes quand, à l'occasion de la fête du vivant elle lance : « et puis leurs masques j'en ai pas porté un du confinement parce que je ne sais pas faire quelque chose que je ne crois pas ».

Son discours complotiste a aussi pour fin de promouvoir ses théories sur le crudivorisme en opposant ce qui est naturel, forcément bénéfique, à ce qui ne l'est pas, forcément négatif. Selon elle c'est la science qui, en manipulant la population pour qu'elle mange de la viande et des produits laitiers, aurait rendu un grand nombre de personnes malades, rempli les hôpitaux et enrichi les laboratoires pharmaceutiques.

>>>

>>>

Malgré le grand âge de cette dame ses théories ont encore de beaux jours devant elles. Elle a formé de nombreux thérapeutes et assuré sa succession avec sa fille Nelly, dont la notoriété va grandissant dans le monde de l'aromathérapie. ■

(Sources : Dur à avaler, 15.04.2019, Usbek & Rica, 05.08.2022, RTL, 25.08.2022, Libération, 23.08.2022)

1 Le collectif né fin 2019 a pour objectif « d'informer sur les dangers de certaines pseudo-alternatives en matière de santé et d'alimentation » et d'alerter sur les dérives sectaires ».

2 Lire sur le site de l'Unadfi : *Nouvelle plainte contre le naturopathe Miguel*

Barthéléry : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/nouvelle-plainte-contre-le-naturopathe-miguel-barthelely/>

3 Lire sur le site de l'Unadfi : *L'influence de Guylaine Lanctôt* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/internet-et-theories-du-complot/linfluence-de-guylaine-lanctot/>

Fraudes dans le champ des pratiques non conventionnelles ■ France

■ Lors de son bilan pour l'année 2021, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) a évoqué ses interventions les plus marquantes dans sa traque contre les fraudes en tout genre.

En ce qui concerne le domaine de la santé, elle s'est intéressée aux « allégations nutritionnelles » portant sur des produits aux prétentions thérapeutiques. La DGCCRF rappelle que de telles assertions sont interdites concernant des produits alimentaires pour éviter que le consommateur fasse une confusion avec des médicaments et retarde une prise en charge médicale.

La DGCCRF a identifié 2000 annonces pour des produits aux vertus prétendument médicales comme « cette denrée qui aide à prévenir le cancer du côlon ». Elles ont donné lieu à 43 avertissements, 46 injonctions, et deux procès-verbaux.

Le domaine du bien-être n'est pas en reste en matière de fraudes. La DGCCRF a élargi ses contrôles à d'autres disciplines que celles épinglées en 2018 qui avaient donné lieu à la publication d'un rapport fin 2019¹. La DGCCRF reproche aux professionnels de ce domaine que « les appellations et contours flous de nouvelles disciplines ne permettent pas de connaître les prestations vraiment proposées et peuvent désorienter le consommateur, voire entretenir une confusion avec des professionnels de santé et conduire à des pertes de chance en cas de pathologie grave ».

Cette fois, les contrôles ont aussi porté sur les centres de formation.

Ils ont révélé que deux tiers des 381 praticiens et les 337 sites internet passés au crible n'étaient pas conformes. A l'issue de son enquête elle a dressé 189 avertissements, 55 injonctions de mise en conformité, et 17 procès-verbaux « pour défaut d'information ou pratique commerciale trompeuse ». Elle a aussi signalé plusieurs usurpations de titres et des exercices illégaux de la médecine. ■

(Source : Le quotidien du médecin, 11.07.2022)

1 Lire sur le site l'Unadfi *Rapport accablant de la DGCCRF sur les « médecines douces »* <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/rapport-accablant-de-la-dgccrf-sur-les-medecines-douces/>

Le professeur Simon Schraub met en garde contre les charlatans et les gourous ■ France

■ Simon Schraub, professeur émérite de médecine et ancien administrateur de la Ligue nationale contre le cancer, explique dans un entretien au *Figaro* comment les charlatans peuvent profiter de la vulnérabilité des malades du cancer et comment s'en prémunir.

>>>

>>>

Il a été exposé à cette problématique dès la fin des années 1990 quand il était membre de la Ligue nationale contre le cancer. A cette époque cette dernière avait élargi ses activités au soutien psychologique des malades. Aussitôt, les comités départementaux de l'association ont été démarchés par des personnes proposant des soins bien-être. Ce qui a conduit la Ligue à essayer « de définir ce qu'est une médecine complémentaire et d'en donner les limites ».

Le professeur différencie le charlatan du gourou même si la frontière est parfois floue. Selon lui le premier trompe les patients en prétendant avoir des compétences qu'il n'a pas ou en proposant des traitements illusoire qu'il sait inefficaces dans le but de s'enrichir ou d'obtenir d'autres avantages. Profitant de la détresse du malade, le gourou va, quant à lui, établir son emprise en le poussant à abandonner son traitement et rompre avec ses proches. « Ceux qui se mettent en travers de sa route seront accusés de retarder la guérison, voire d'être responsables de la maladie. »

Aujourd'hui comme hier, des pseudo thérapeutes dénigrent la médecine conventionnelle et

éloignent les malades de soins qui pourraient les sauver.

Si actuellement Thierry Casasnovas¹ est dans le collimateur de la Miviludes, il n'est pas le premier à avoir défendu les bienfaits du crudorisme comme panacée contre la maladie. Dans les années 1980, Guy Claude Burger, gourou de l'instinctothérapie², s'était déjà illustré en prétendant que sa thérapie pouvait soigner le cancer ou le sida. Il fut condamné pour exercice illégal de la médecine et abus sexuels.

Ce fut également le cas de l'allemand Ryke Geerd Hamer³, contre lequel le professeur Schraub avait témoigné dans son procès. Il défendait l'idée selon laquelle le cancer résulte d'un choc psychologique qu'il faut combattre à l'aide des capacités naturelles d'auto-guérison du malade et d'une psychothérapie. Il prônait en outre le rejet de la chimiothérapie et de la morphine, accusées selon ses dires d'être « utilisées par une conspiration juive à des fins génocidaires ».

Les malades ont recours à ce genre de thérapies en espérant mettre toutes les chances de leur côté et améliorer leur vie, explique Simon Schraub. Certains se laissent

avoir par des promesses de guérisons miraculeuses souvent présentées avec des éléments de langage pseudoscientifique, tandis que d'autres recherchent ce qui paraît naturel « par opposition à une médecine jugée intrusive et toxique ». Leur détresse psychologique est une manne pour les gourous qui leur offrent la chaleur humaine dont ils ont besoin.

Pour éviter aux patients de tomber dans le piège, Simon Schraub préconise de fuir ceux qui promettent une guérison miraculeuse et dénigrent la médecine conventionnelle. Il conseille aussi aux proches de ne pas infantiliser le malade qui serait attiré par des pratiques non conventionnelles et, le cas échéant, de rassembler les informations inquiétantes et faire un signalement à la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). ■

(Source : Le Figaro, 16.08.2022)

1 Lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/regenere/>

2 Lire e sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/instinctotherapie/>

3 Lire sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/biologie-totale-methode-hamer/>

Les charlatans ciblent la détresse des couples et des femmes malades ■ France

■ Les couples ayant des difficultés pour concevoir un enfant, les femmes atteintes de cancer du sein ou d'endométriose, souvent en recherche de solutions pour résoudre leurs problèmes, sont des cibles privilégiées pour les charlatans et gourous de la santé. Pauline Pellissier, co-auteure du livre *Génération infertile*¹, en a elle-même fait l'expérience, de même que Marie-Rose Galès. Patiente experte sur l'endométriose ou Émilie Daudin atteinte d'un cancer du sein.

>>>

>>>

Espérant mettre toutes les chances de leur côté, des couples en parcours de PMA peuvent se tourner vers des pratiques de soins non conventionnelles parmi lesquelles figurent : l'acupuncture, la bioénergie, le fertility yoga, l'hypnose, le magnétisme, le reiki, les saignées, la ventousothérapie, les infusions, les huiles de fertilité et bien d'autres encore.

Des couples sont prêts à payer très cher pour devenir parents. Les auteurs de *Génération infertile* ont relevé des prix allant de 270 euros par mois pour recevoir une « fertility box » à 649 euros pour s'offrir les services d'une coach en fertilité. Virgine Rio, présidente de Collectif BAMP², elle aussi concernée par le problème, explique que face au désir d'enfant, la souffrance et la détresse sont telles « qu'il n'y a pas de limite dans l'investissement financier ». L'injonction au bien-être autour de la fertilité pousse aussi les femmes à essayer quantité de choses sous peine d'être accusées de ne pas suffisamment s'investir.

Face à un tel investissement tant financier qu'émotionnel, l'échec est inacceptable. Les escrocs ont bien compris qu'ils pouvaient profiter de ce qu'on nomme en psychologie « l'escalade de l'engagement », un engrenage qui amène les gens à persister dans une voie même si elle ne donne aucun résultat.

Les auteurs de *Génération infertile* ajoutent que l'isolement face à ce problème, encore tabou, pousse les gens vers des thérapeutes qui leur offrent une écoute et un cadre chaleureux souvent absents du parcours thérapeutique conventionnel.

Ils soulignent aussi que si toutes les médecines alternatives ne sont pas des arnaques, elles doivent cependant susciter la méfiance car aucune n'a pu montrer son efficacité. Il est nécessaire de s'assurer qu'elles sont fiables, financièrement et médicalement » et de se faire conseiller par un médecin ou un centre de PMA, la meilleure solution étant de se confier à un psychologue.

Dans le domaine des maladies touchant les femmes, les propositions de soins alternatifs sont aussi nombreuses et truffées de pièges. Les femmes atteintes de cancer du sein ou de troubles féminins comme l'endométriose, peuvent se voir proposer des traitements dits « naturels » par la myriade de thérapeutes qui fleurissent sur internet.

Marie-Rose Galès, Patiente experte sur l'endométriose, a été confrontée à des discours de type psychologisants similaires à celui que la coach Natacha Calstrémé avait tenu sur *France 2* dans l'émission *Ça commence aujourd'hui* : elle avait expliqué à l'une des invitées que son endométriose résultait de fausses

couches chez ses aïeules. Devant le tollé provoqué par ses assertions, l'émission avait été déprogrammée au dernier moment³.

Marie-Rose Galès alerte aussi sur l'engouement pour la « réconciliation du féminin sacré » proposé par Peggy Favez, une coach qui prétend avoir guéri en rencontrant « son pouvoir de femme ». Désormais à la tête d'un business, elle organise des retraites facturées de 760 à 1160 euros pour quatre jours.

Atteinte d'un cancer du sein en 2020, Émilie Daudin a, elle aussi, été la cible de propositions farfelues, non fondées sur la science, voire dangereuses. On lui a proposé un jeûne thérapeutique qui, outre la privation de nourriture, était accompagné de séances de psychothérapies coûteuses censées la guérir du supposé traumatisme qui aurait causé le cancer. Un pharmacien herboriste lui a également conseillé une huile anti-cancer.

Elle déplore que de telles propositions soient nombreuses dans les groupes de soutien contre le cancer sur Facebook et donne l'exemple de personnes qui en avaient été éjectées après avoir essayé « de vendre leur cure de jeûne elfique à 850 euros la semaine ».

Pascale Duval, porte-parole de l'Union nationale des Associations de défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes

>>>

>>>

(Unadfi), constate que les femmes sont particulièrement sensibles aux offres de soins alternatifs, peut-être parce qu'elles sont sujettes à des soucis de santé dès la puberté. « Ces pratiques offrent souvent une promesse de guérison, qui plus est de manière indolore et sur un court terme, contrairement à un traitement invasif qui peut durer des mois ».

Les soins miracles ne sont pas nouveaux, et « la pandémie a rajouté une couche sur un phénomène existant, permettant à des « gourous guérisseurs » connus depuis de longues années d'accroître leur audience » explique Pascale Duval. Selon Marie-Rose Galès le scepticisme envers la médecine conventionnelle qui s'est accru durant la pandémie et les difficultés pour avoir rendez-vous chez un spécialiste favorisent la multiplication des cabinets de pseudos thérapeutes. Pour elle « les médecins sont les fournisseurs officiels des charlatans », en particulier dans le cas de l'endométriose lorsque les patientes

sont mal traitées par leur gynécologue. Elles se tourneront alors vers un thérapeute en apparence bienveillant.

Dans cette jungle thérapeutique, il convient de distinguer le charlatan du gourou. Dans le cadre d'une dérive thérapeutique sectaire, la radicalisation de la victime dans ses croyances et l'emprise psychologique sont des éléments qui doivent déclencher l'alerte selon l'Unadfi, en particulier si elles conduisent la victime à une triple rupture : avec elle-même, ses proches, puis avec la société.

L'emprise peut être très dangereuse si elle amène les patientes à abandonner leur traitement. Une prise en charge trop tardive peut compromettre leur chance de guérison ou altérer leur qualité de vie à long terme.

Mais l'entrisme sectaire est difficile à repérer, surtout lorsqu'un médecin en est l'auteur. Comme ce fut le cas pour Marie-Rose Galès victime de faux souvenirs induits

par son gynécologue. « Comment aider les gens à distinguer médecines et pratiques de soins non conventionnelles si les médecins prescrivent eux-mêmes ces pratiques-là ? », s'inquiète Pascale Duval.

Cette dernière plaide pour un meilleur encadrement des pratiques de soins non conventionnelles qui ne sont soumises ni au secret médical, ni à une quelconque réglementation. ■

(Sources : Au Féminin, 21.07.2022 & Elle, 16.07.2022)

1. *Génération infertile ? De la détresse au business, enquête sur un tabou*, Estelle Dautry, Pauline Pellissier, Victor Point, Autrement, mars 2022

2 Le Collectif BAMP est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général qui regroupe des patients, des ex-patients, des personnes infertiles, stériles, célibataires ou en couples et des personnes sensibilisées : <https://bamp.fr/>

3 Lire sur le site de l'Unadfi : *Quand France 2 manque de diffuser des propos charlatanesques* : <https://www.unadfi.org/actualites/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/quand-france-2-manque-de-diffuser-des-propos-charlatanesques>

Le leader de l'éco-communauté de l'Athador conteste sa mise en examen ■ France

■ Le gourou et faux thérapeute de la communauté de l'Athador, dans le centre de Montpellier, est accusé de viols, fraude fiscale et exercice illégal de la médecine.

Jorge C., 48 ans, prônait entre autres le polyamour sous LSD ou MDMA (molécule de l'ecstasy), ou pratiquait des massages tantriques de nature sexuelle. Il

fait l'objet à ce titre d'accusations de viols et d'emprise mentale. Il est suivi depuis plusieurs années par les services antisectes, de Bordeaux à Montpellier,

où il se faisait passer pour un thérapeute « du corps, de l'esprit et de la relation ». Sans diplôme, il proposait des séances de psychothérapie, sexothérapie

>>>

>>>

et hypnothérapie. Il est mis en examen pour exercice illégal de la médecine, fraude fiscale, viols et agressions sexuelles.

Jorge C. se défend en affirmant vouloir changer de vie. « Je

voudrais me reconverter, repasser par le manuel, par un métier d'art », dit-il. Compte tenu des lourdes charges qui pèsent contre lui, l'avocate générale s'est pourtant fermement opposée à

sa libération. « C'est un violeur patenté et escroc de surcroît », a-t-elle plaidé. ■

(Source : Midi Libre, 19.08.2022)

Théorie du complot

La cousine du coureur cycliste Tadej Pogacar portée disparue, une secte complotiste impliquée ■ Slovénie

■ Julija, onze ans, a disparu depuis le 3 novembre 2021. Elle est la fille du cousin de Tadej Pogacar, double vainqueur du Tour de France, qui a alerté ses followers de la situation sur Twitter avant le départ du Tour : « Help. My little cousin Julija is missing ! »

Le 3 novembre 2021, mère et fille ont disparu, et n'ont pas donné signe de vie depuis. Elles seraient parties avec un simple sac de vêtements et leur passeport.

La mère s'appelait Natasa Bru-men, mais se fait désormais appeler Melisa Smrekar, et est une adepte du mouvement Lana Praner z Gospodi («Lana Praner et les Seigneurs»), du nom de la gourelle, une femme slovène. Cette gourelle, qui par ailleurs prétend être revenue d'entre les

morts, défend certaines théories du complot. Le père a créé une page internet (findjulija.com) sur laquelle il précise d'autres éléments doctrinaux de la secte : « Ses adeptes croient que les riches veulent nous réduire en esclavage, que la 5G est dangereuse, que les tests contre le Covid-19 et les vaccins insèrent des micropuces dans nos corps, que les avions et leurs traînées blanches appelées «chemtrails» nous empoisonnent, etc. »

La police slovène a depuis lancé un mandat de recherche international. Certains éléments conduisent à penser que la mère et sa fille seraient passées à l'autonne par le sud de la France, puis en Espagne à Huelva, avant de prendre le ferry vers l'île de Tennerife, où on a perdu leur trace. ■

(Sources : le10sport.com & lefigaro.fr 18.07.2022 ; rmc sport.bfmtv.fr, 17.07.2022)

Un théoricien du complot condamné à verser 4,1 millions de dollars US à des parents endeuillés ■ Etats-Unis

■ En 2012, une tuerie était survenue dans un établissement scolaire du Connecticut. Un jeune homme armé d'un semi-automatique avait tué 20 enfants et 6 adultes. Certains en avaient nié la réalité.

La tuerie avait coûté la vie au petit Jesse Lewis. Alex Jones, le fondateur du site complotiste Infowars (les guerres de l'information), avait à l'époque

qualifié cette tuerie de mise en scène : la tuerie aurait été orchestrée pour servir les desseins des opposants aux armes à feu. A la suite de la propagation de cette

théorie, les parents du petit Jesse Lewis avaient subi un important harcèlement et reçu des menaces de mort.

Alex Jones doit aujourd'hui verser

>>>

>>>

4,1 millions de dollars US en compensation aux parents. Mais cette procédure n'est qu'une des

nombreuses autres procédures intentées par d'autres parents contre Alex Jones. ■

(Source : ici.radio-canada.ca, 04.08.2022)

Un complotiste blessé lors d'une arrestation citoyenne de policier ■ Canada

■ Un manifestant d'un mouvement de droite aurait été gravement blessé pendant un rassemblement comptant quelques douzaines de personnes, qui se tenait devant un poste de police de Peterborough.

Ce rassemblement avait été organisé par des adeptes de l'autoproclamée et fameuse « Reine » du Canada, Romana Didulo. Celle-ci n'y était pas présente. Son mouvement est de type complotiste, anti-gouvernemental, défendant la souveraineté des citoyens. Les policiers étaient déjà au courant en amont du rassemblement et de l'objectif des participants : procéder à une arrestation citoyenne de policiers locaux. Carmen Celestini, professeure à l'Université Waterloo et spécialiste des mouvements conspirationnistes explique le choix de la ville de Peterborough par le fait que plusieurs adeptes de Romana Didulo y habitent et

que des suprémacistes blancs résident dans les environs.

A l'issue du rassemblement et de la tentative d'arrestation de policiers, trois personnes ont été arrêtées, dont Timothy Claudio. Cet homme avait participé au début de l'année au convoi de la liberté d'Ottawa. Il affirme qu'après la tentative d'arrestation de policiers, il a été détenu par des policiers qui auraient fait usage de force excessive, qui l'aurait laissé avec un poumon perforé et quatre côtes cassées. L'Unité des enquêtes spéciales, qui enquête lorsque des citoyens sont tués ou gravement blessés lors d'interventions policières, s'est saisie du dossier. Toutefois,

selon un porte-parole, Timothy Claudio a cessé de collaborer à l'enquête.

Sur les réseaux sociaux, la mairesse de la ville, Diane Therrien, a exprimé sans détours sa frustration quant à la récurrence de ce type d'événements dans sa ville. « La fin de semaine passée, un certain groupe de gens est venu en ville avec l'intention d'arrêter des policiers et de perturber, de faire du tort. Nos premiers répondants, nos policiers et les gens ont réussi à gérer cette folie » a-t-elle déclaré. ■

(Sources : ledevoir.com, 12.08.2022 ; ici.radio-canada.ca, 19.08.2022)

Le réseau Solaris : ambiance martiale ■ France

■ Trois journalistes de la revue *Lundi Matin* ont enquêté sur le Réseau Solaris, qu'on pourrait définir comme une fédération de collectifs antivax, complotistes et collapsologues.

Frédéric Vidal, auto-proclamé « Le Passeur », est actif sur le net depuis plus de dix ans et propose sur son site 'Uranta-Gaïa-Paroles de la Nouvelle Terre' (le site est actuellement suspendu) du

contenu New Age : fin du monde, survenue d'un monde nouveau, planètes mythiques, ufologie, le tout accompagné d'un soupçon de références à des concepts chrétiens. Le 26 septembre

2021 il fonde le réseau Solaris : « SOLARIS France est un Internet Humain, un réseau d'entraide et de solidarité qui commence dans votre voisinage direct. Il est bien sûr totalement gratuit.

>>>

>>>

Il représente le rassemblement d'êtres humains qui chacun, bénévolement, agissent pour tous et qui ensemble, lorsque nécessaire, agissent pour un. » peut-on lire sur le site. Les thèses QAnon et celles liées au mouvement des citoyens souverains côtoient dorénavant les croyances strictement New Age.

L'article s'efforce de prouver que, malgré la description du réseau par son fondateur comme un mouvement « a-politique, a-religieux, sans idéologie, sans hiérarchie, permaculturel, respectueux du vivant, non collapsologue et non survivaliste », Solaris est un mouvement résolument politique, qui ambitionne de se positionner sur l'échiquier politique. Et rien de tel pour grossir leurs rangs que de brouiller les repères, que ce soit au niveau doctrinal, idéologique ou des objectifs. La diversité des mouvances représentées par les membres phares l'illustre parfaitement. Louis Fouché le fondateur de Reinfo-Covid, les soraliens Jacob Cohen, Marion Sigaut et Salim Laïbi, les « mamans louves » en la personne de Lise Philippe, Pierre Barnérias le réalisateur du documentaire Hold-Up, Thierry Bécourt, porte-parole du Sénat Souverain de Savoie et ex-président de CAP-LC, Christine Deviers-Joncour, adepte de QAnon... pour ne citer qu'eux. Tous ont participé à l'élaboration d'une vidéo intitulée Le Grand

Appel dans laquelle ils lisent une sorte de manifeste annonçant la proche fin d'un monde. Tous sont les représentants des satellites du Réseau Solaris : Réinfo-Covid, Envie d'un Nôtre Monde, Réseaux de Solidarité Active, l'Archipel du Vivant, L'Autonomie Clé du Futur, ManifestActions, Hors de l'Enclos, Enfance et Libertés, Mamans Louve, Papas Loups, L'essor des résistants, Alliance du peuple... Deux d'entre eux sont des soutiens importants de Solaris et ont présenté des candidats aux régionales 2021 : Un Nôtre Monde et Réinfo-Covid ; certains ont apporté leur soutien aux candidats de la liste « Construisons notre bonheur » aux législatives de 2022.

Un fil rouge : l'opposition au pouvoir en place, la souveraineté des individus, l'auto-organisation. Néanmoins, d'après les journalistes, ce n'est pas tellement ce souhait de se retirer du système et de faire tomber ceux au pouvoir qui est problématique, mais le caractère fallacieux de ces prétentions. Le modèle de société vendu est certes un modèle de société basé sur l'entraide et l'autogestion. Mais le pouvoir y conserve toute sa place. Il ne s'exercerait plus verticalement mais « horizontalement » : c'est le système de l'holocratie. Vidal s'y réfère explicitement : « De toutes manières, ce qui naîtra à terme de la France est un système de gouvernance horizontale inspirée de l'holocratie. » Ce

système de gouvernance est une revendication du Mouvement Colibri, au sein duquel on souhaite « instaurer une gouvernance écologique avec l'holocratie », ainsi que chez Réinfo Covid. Pablo Servigne, prophète de l'effondrement, y fait également référence.

Mouvement qui souhaite s'emparer du pouvoir et qui s'appuie sur des théories mystico-complotistes annonçant la fin prochaine du monde tel qu'il est, le réseau Solaris se prépare-t-il à la guerre ? C'est très probablement le cas. Autrement, pourquoi demander aux personnes souhaitant rejoindre le réseau Solaris des informations concernant, outre leur identité (adresse, mail, téléphone), leur appartenance ou non « à un autre réseau d'entraide, de solidarité, d'informations et de réflexions », la liste des compétences « professionnelles, extraprofessionnelles et leurs connaissances », ce qu'elles possèderaient comme « moyens matériels pouvant rendre service au collectif (ex : tronçonneuse, outillage, pelleuse, tracteur, poste cibi, container, serres, treuils, matériel médical, voiture, 4x4, moto, vélo, remorque, chevaux, etc.) », ainsi que des précisions sur « leurs capacités d'hébergement à court ou long terme, terrains cultivables, terrain d'accueil, sources, forêts... » ? Vidal parle même de « croisade contre la corruption »

>>>

>>>

avec le soutien de l'armée. Car effectivement, au sein du réseau, il n'est pas question de résister à l'inévitable effondrement de notre système ; ils misent plutôt sur le consentement de chacun à s'y préparer, à s'y adapter, et selon le cours des événements, à se battre pour sa survie. La venue d'un chef suprême fait également partie des événements auxquels se préparer : « L'épée de la France se lèvera dans la main d'un homme de la Providence, sans ego aux commandes, transparent et porté par l'énergie spirituelle qui convient à ce dont la nation

a besoin. Un homme capable de fédérer sans ambition de pouvoir les tribus gauloises comme cela s'est déjà vu dans l'Histoire de France ».

Le mouvement est parvenu à monter en puissance sans grande fanfare, en séduisant les déçus de la crise sanitaire et les déçus du « techno-capitalisme ». Parmi ces déçus on retrouve des libertaires, des anti-productivistes ou des décroissants... autrement dit des personnes identifiées à l'origine plutôt comme des adversaires politiques de l'idéologie portée par Solaris. Cela atteste de

l'efficacité de proposer un méli-mélo doctrinal dans lequel chacun pioche l'élément qui lui semble le plus significatif. Cela démontre également qu'il est possible de faire adhérer à un mouvement fascisant et aux méthodes sectaires des personnes fragilisées par le contexte sociétal. Car ce sont bien ces personnes que vise Solaris, comme on peut le lire sur leur page web : « L'Esprit Solaris, c'est repérer les êtres en détresse ou sur une pente délicate ». ■

(Source : lundi.am, 18.08.2022)

Anti-vaccination

Une anesthésiste-réanimatrice italienne radiée de l'Ordre des Médecins ■ Italie

■ Le Dr Barbara Balanzoni, connue de ses confrères pour la véhémence de ses propos au sujet de la gestion de la crise de Covid-19, a été radiée de l'Ordre des Médecins, dont elle était membre depuis 2004. Une première en Italie.

Une commission disciplinaire s'était déjà réunie au début de l'année à propos du Dr Balanzoni, qui tenait un discours anti-vaccination très virulent, qui prenait parfois la forme d'insultes et de menaces à l'encontre de ses pairs. La commission avait alors émis une interdiction d'exercer la médecine pendant un an. Elle avait réagi : « Je ne reconnais pas la

décision de cet Ordre et je continuerai d'exercer librement ma profession ». Ces propos avaient déplu à la commission qui s'est à nouveau réunie au printemps dernier. A nouveau, lui était reproché la violence avec laquelle elle exprimait ses positions anti-pass et antivaccin. Elle était aussi accusée d'avoir troublé l'ordre public en encourageant les antivax

à aller manifester armés sous les fenêtres de l'Ordre des médecins.

La décision a ainsi été prise de la radier de l'Ordre. « En toute sincérité je m'en contrefous littéralement » a-t-elle commenté sur les réseaux sociaux. ■

(Source : lequotidiendumedecin.fr, 08.07.2022)

Une pharmacienne membre de RéinfoCovid interdite d'exercer ■ France

■ Brigitte Le Gall, pharmacienne et porte-parole du collectif ReinfoCovid en Nouvelle-Calédonie a été interdite d'exercer durant 13 mois avec effet immédiat.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie avait porté plainte contre la pharmacienne en 2021 pour ses propos polémiques sur la vaccination, de nature à porter atteinte au code de santé publique.

La pharmacienne a été entendue, vendredi 1^{er} juillet, devant la chambre de discipline de l'Ordre des pharmaciens qui se compose du président du tribunal administratif et de six pharmaciens. Ils ont constaté

que les infractions au code de santé publique et au code de déontologie étaient réelles et justifiées.

Brigitte Le Gall a décidé de faire appel de cette décision devant le conseil national de l'Ordre des pharmaciens : « Je ne vais pas accepter une décision que je juge disproportionnée et qui n'a pas de sens », déclare celle qui ne se considère pas comme opposée à la vaccination, mais défavorable au vaccin dans le cadre de la

campagne covid. »

Sur l'île, deux autres personnalités du mouvement RéinfoCovid NC ont déjà été sanctionnées : Gaëlle Wéry, condamnée au mois de mai 2021 à une amende avec sursis pour organisation de manifestation interdite sur la voie publique, et le docteur Dominique Chazal, suspendu d'exercice en novembre 2021 pour une durée de cinq mois. ■

(Source : la1ere.francetvinfo.fr, 28.07.2022)

Dans la Ville rose, l'anti-vaccinisme s'affiche ■ France

■ Au moins 9 affiches ont été collées à différents endroits dans Toulouse et ses environs au mois de juillet, élaborées par l'auto-proclamé Conseil scientifique indépendant, plus connu sous le nom de RéinfoCovid.

RéinfoCovid est un collectif mené par le médecin anesthésiste-réanimateur Louis Fouché. Ses membres sont des professionnels de santé et de médecine douce, réfractaires à la vaccination obligatoire et/ou covidosceptiques. Depuis sa création ce collectif diffuse des fausses informations sur le Covid et la vaccination.

En face d'une école élémentaire, le collectif a fait coller une affiche contenant le texte suivant : « Vaccins anti-Covid : 1 accident cardiovasculaire pour 100 injections (...) La santé de nos enfants vaut plus que des vaccins expérimentaux. »

Sur certaines affiches, une source est mentionnée en bas à gauche qui renvoie sur la page d'accueil de la « base de données européenne des rapports d'effets indésirables de médicaments ». Toutefois, il est spécifié sur cette même page d'accueil que « les informations figurant sur ce site Internet concernent les effets secondaires suspectés, c'est-à-dire les événements médicaux qui ont été observés après l'administration des vaccins COVID-19, mais qui ne sont pas nécessairement liés ou causés par le vaccin. Ces événements peuvent avoir été causés par une autre maladie ou être associés à un autre médicament pris par le patient au même moment ». Jean-Michel

Mansuy praticien hospitalier au laboratoire de virologie au CHU de Toulouse a commenté le contenu de ces affiches et le souci posé par cette mauvaise utilisation d'une source : « c'est une réinterprétation des choses qui est fautive. C'est du racolage facile, rapide et il n'y a aucune source scientifique derrière. C'est grave. Ils auto-valident leurs propos. Des effets secondaires sont possibles comme lors de l'administration de n'importe quelle substance étrangère car on sort du physiologique. Mais la vaccination demeure une mesure de santé publique et en particulier adaptée aux situations épidémiques. » Le médecin Jérôme Marty, généraliste près de Toulouse, avait tweeté la nécessité de faire cesser « cette communication mensongère manipulateur produite par un organisme complotiste aux dérives sectaires ».

Dans un premier temps, l'Ordre des médecins avait alerté la préfecture quant à la présence de ces affiches à plusieurs endroits de la ville. Au niveau municipal, on assurait ne rien pouvoir faire, les affiches se trouvant sur les panneaux situés dans le domaine privé. Elle expliquait ne pouvoir intervenir qu'en cas de trouble à l'ordre public, ce qui n'a pas été le cas. Quant à la compagnie d'affichage publicitaire à qui appartient le

panneau, LPS Luchette Affichage, elle estimait rester dans le cadre de la légalité : « nous vérifions les choses que nous affichons. Nous n'avons pas le droit d'afficher des thèmes pornographiques ou de la politique pure. » Puis la secrétaire d'Etat en charge de la Citoyenneté, Sonia Backes, avait fait savoir qu'une demande d'interdiction de cette campagne d'affichage avait été décidée : « nous nous appuyons sur la base du délit de diffusion de fausses nouvelles. J'ai demandé au préfet au titre de son pouvoir administratif de prendre un arrêté pour interdire cette campagne. Conjointement avec le directeur de l'Agence régionale de santé, la justice va être saisie au titre de l'article 40 pour engager des poursuites pénales contre les auteurs. »

Car il s'agissait bien selon elle d'une affaire concernant de très près la citoyenneté : « Il y a un aspect complotiste très fort dans les actions menées par Réinfo Covid qui sont à la limite de la dérive sectaire. On se rend compte que dans le cadre de ce mouvement, il y a des gens isolés qui se regroupent autour d'une idéologie qui les met en danger. » ■

(Sources : francetvinfo.fr & lequotidiendupharmacien.fr, 16.08.2022 ; marianne.net, 18.08.2022 ; francetvinfo.fr, 19.08.2022 ; actu.fr, 27.08.2022)

Suicide du docteur Lisa-Maria Kellermayr ■ Autriche

■ Elle était médecin généraliste. Lisa-Maria Kellermayr critiquait depuis sa page Twitter les opposants au vaccin et au pass sanitaire. Elle s'est donné la mort dans son cabinet à la fin du mois de juillet.

Devenue très populaire en Autriche, habituée à se rendre sur les plateaux de télévision depuis le début de la crise sanitaire, Lisa-Maria Kellermayr défendait haut et fort la vaccination contre le Covid-19 et les mesures sanitaires prises pour freiner la pandémie. Sur les réseaux sociaux elle critiquait les manifestations antivax qui se tenaient régulièrement dans les rues. Ses positions lui ont valu de subir un harcèlement en règle de la part des militants antivax. Le harcèlement se faisait en ligne, mais certains sont mêmes

allés jusqu'à se rendre sur son lieu de travail et la tourmenter à son cabinet. Elle avait fini par engager des agents de sécurité pour garantir sa protection, ce qui lui revenait cher et l'avait mise dans une situation financière compliquée. Finalement, elle a interrompu son activité au cours du mois de juin. Elle s'est donné la mort quelques semaines après.

Quelques jours plus tard, quelques 3 000 Viennois se sont rendus sur le parvis de la cathédrale Saint-Etienne, tandis que des centaines d'autres personnes se

rassemblaient dans d'autres villes (Gras, Linz, Wels et Steyr) afin de rendre hommage à la mémoire de ce médecin généraliste.

Le drame a remis le sujet de la haine en ligne au cœur des débats. L'application autrichienne BanHate qui permet de signaler les messages haineux, rapporte qu'en 2021, 2817 cas d'attaques en ligne ont été signalés, ce qui équivaut à une hausse de 66% par rapport à la période pré-pandémie. ■

(Sources : lequotidiendupharmacien.fr & libération.fr, 02.08.2022)

Ecologie

À lire

Nous n'irons plus pointer chez Gaïa : jours de travail à Kokopelli, Le Grimm, Les Editions du bout de la ville, 2022, 150 p.



■ Depuis 1999, Kokopelli diffuse des semences de variétés libres de droits et édite un catalogue devenu référence. De quoi faire de l'association « écolo » une icône de la défense des semences face à l'agro-industrie. En apparence, du moins. En réalité, exploitation et management brutal, théorie du complot et tromperie humanitaire ont cours au sein de Kokopelli. Une réalité décrite dans cet ouvrage collectif constitué essentiellement de témoignages et fruit de la solidarité entre des jardinières de l'Ariège et des travailleuses exploitées au sein de l'association Kokopelli. ■

(Source : Quatrième de couverture)

Méditation

La méditation en pleine conscience en question ■ France

■ La méditation en pleine conscience (Mindfulness ou MPC) à l'école serait une fausse bonne idée, pour le journaliste scientifique Julien Hernandez qui s'interroge sur cette pratique à l'occasion de la sortie en salle du film « *Happy* » le 30 octobre.

De plus en plus d'écoles élémentaires introduisent la méditation dans leur cursus quotidien. Cette pratique favoriserait l'attention, réduirait le stress, permettrait de mieux gérer ses émotions. Elle serait bonne pour la santé mentale et physique. Mais permet-elle de réduire les risques de dépression ? Rien n'est moins sûr. Les résultats d'études sur l'efficacité de la MPC pointent en effet un risque pour les plus jeunes, chez qui certaines fonctions cérébrales ne seraient pas assez matures, et pour lesquels elle aurait plutôt des effets néfastes.

Pour Julien Hernandez, les bénéfices supposés de la méditation ne sont pas suffisamment validés scientifiquement et la MPC échouerait pour l'instant à être à la hauteur de ses

prétentions.

Plusieurs études ont tenté d'évaluer l'efficacité de la méthode, mais en général les résultats ne sont pas assez robustes statistiquement, à cause du faible nombre d'individus dans les échantillons.

Un essai randomisé contrôlé réalisé en Grande Bretagne et publié dans le *British Medical Journal* a tenté de pallier ces biais méthodologiques, avec un échantillon plus large de 8300 élèves dans 84 écoles, et un groupe contrôle recevant un enseignement habituel sans méditation.

Or à l'interprétation des résultats, les chercheurs ne trouvent aucun bénéfice chez les groupes ayant bénéficié des séances de méditation, juste

après comme un an plus tard.

Si on peut opposer à cela que l'effet se ferait à long terme, avec l'argument neurologique que la pratique pourrait accroître la plasticité cérébrale, alors ce même argument irait à l'encontre d'une pratique limitée à une année scolaire.

Une autre étude récente, parue dans *Science*, ne trouve pas de différence sur les structures cérébrales entre le groupe actif et le groupe contrôle.

Pour le journaliste, il convient en conséquence non pas de rejeter en bloc la pratique de la MPC, mais de s'en méfier dans le cadre d'un environnement scolaire, jusqu'à preuve du contraire. ■

(Source : Futura-sciences, 08.08.2022)

Dons & Abonnements

Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 € 60 € 75 € 150 € Autre :€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 €uros
48 €uros

ETRANGER

30 €uros
50 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 €uros
60 €uros

ÉTRANGER

35 €uros
70 €uros

Souscription à un abonnement :€ Renouvellement d'abonnement :€

NOM - Prénom :

Adresse :

E-Mail :@.....

Ci-joint le versement de la somme de : €

Date et signature :

Sommaire
du dernier numéro de
Bulles (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay